



RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2023



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE	4
EN INTRODUCTION	7
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE.....	8
Identification et données générales sur le S.A.V.S.....	8
Description de l'activité et du fonctionnement du S.A.V.S.	9
Les personnes accompagnées en 2023	13
Partenariat et dynamique d'amélioration continue de l'offre de service.....	16
2023, 2024 : Bilan et Perspectives	18
LE SERVICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR.....	19
L'équipe du SACJ	19
Les personnes concernées	21
Les activités du SACJ.....	25
Partenariats et réseaux	33
La parole des personnes concernées	34
Evaluation du SACJ selon le nouveau dispositif élaboré par la HAS.....	35
SAVS & SACJ : LA TRANSVERSALITE AU SERVICE DU PARCOURS DE LA PERSONNE.....	38
Les tablées de la Canille	38
La Culture Vous Balade	39
Le chœur éphémère.....	40
LE SERVICE LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNES (SLVA)	42
Les vacanciers.....	42
Les équipes.....	44
La logistique	45
Les associations partenaires du SLVA	45
Les différentes formules de séjours proposées par AMAHC.....	46
Les difficultés rencontrées par le service vacances	47
Le bilan de 2023	47
LE LOGEMENT D'ABORD	48
Identification et données générales sur le Logement D'Abord	48
L'organisation et la structuration du service Logement D'Abord AMAHC.....	49
Une forte augmentation de l'activité.....	51
Le partenariat.....	53
2023, 2024 : Bilan et Perspectives	54

LE SERVICE FORMATION	55
L'offre de formation	55
Les ressources humaines	57
L'évaluation des formations	58
La communication	59
Les perspectives pour 2024	59
LES SERVICES TRANSVERSAUX	60
Le service administratif et financier	60
Le service Qualité	61
LES COMITES	63
Le comité des personnes concernées	63
Le collectif Tou.te.s concerné.e.s 69 !	66
Les Groupes d'Entraide Mutuelle.....	66
Le comité promotion et communication	68
Le comité événementiel.....	69
ANNEXES	70
STATISTIQUES SAVS 2023	70
PLAN D' ACTIONS CORRECTIVES	78

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Bonjour à toutes et à tous et merci d'être présents à cette nouvelle assemblée générale d'AMAHC. Merci à tous nos partenaires d'être présents ! Certains d'entre vous sont fidèles depuis de longues années à l'association et je les en remercie particulièrement. Un certain nombre de personnes se sont excusées : Monsieur Pascal Blanchard, vice-président de la métropole, Madame Clarisse Micaud responsable du service PA-PH à la Métropole, Monsieur Michel Dugnonle ancien président de Firmament qui nous rejoindra cet après- midi.

Nous fêtons donc ce jour notre anniversaire : 10 ans déjà ! Quel parcours !

Il y a juste 10 ans, le 1^{er} juillet 2014, les associations ASSAGA et FIRMAMENT fusionnaient officiellement après une année de réflexion et de travail afin de préparer, dans les meilleures conditions possibles, cette fusion. Cela n'a pas été tout à fait un long fleuve tranquille ! Une fusion d'association n'est jamais facile. Même si nous portions les mêmes valeurs et gérons des services très similaires. Les personnes concernées comme les professionnels et les administrateurs parlent de LEUR association. Il y a une forme d'appropriation. Notre association fait partie de notre identité. Avec la fusion, chacun doit faire un pas de côté afin d'assimiler cette nouvelle association comme la LEUR et l'intégrer dans leur identité sans renier leur histoire avec l'association précédente. C'est un véritable processus psychique personnel et collectif qui doit prendre du temps pour permettre à chacune et chacun de se retrouver dans AMAHC sans renier l'ASSAGA ou FIRMAMENT. Cela nous a pris quelques années mais je crois que maintenant, ce processus est terminé. L'identité d'AMAHC est bien réelle. Elle l'est pour les personnes concernées les professionnels et les administrateurs mais elle l'est aussi pour tous nos partenaires avec lesquels nous sommes en réseau et bien sûr pour nos financeurs.

Notre premier directeur, Philippe Chaize a œuvré pendant 3 ans afin de mettre en place les bases de notre premier projet associatif. C'est avec lui qu'AMAHC s'est résolument tournée vers la promotion de la participation des personnes concernées et de leur pouvoir d'agir à la fois sur leur propre parcours et sur l'organisation de leur accompagnement. Puis nous avons connu 2 ans un très difficiles avec une absence de direction pendant quelques mois puis un problème de direction qui nous a tous beaucoup affectés mais en premier lieu quelques professionnels qui ont été particulièrement touchés. Je ne l'oublie pas. Puis Katia Amoretti est arrivée en septembre 2019 et c'est une nouvelle page d'AMAHC qui s'est écrite avec l'amplification de cette participation, du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons, de la promotion de leurs droits.

C'est aussi l'évolution des pratiques vers une bien plus grande prise en compte des envies, des attentes, des besoins exprimés par les personnes afin de les soutenir dans leur parcours de rétablissement. On n'agit plus pour les personnes mais à côté d'elles. Nous ne sommes plus des « sauveurs » mais des « passeurs » (conférence de Yann Le Bossé le 3 juin). C'est dans ce sens que nous avons construit notre 2^{ème} Projet Associatif 2022 - 2027.

Sur le plan de l'organisation, beaucoup de choses ont changé depuis 2014. Les 2 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont fusionné avec une seule équipe et un lieu unique à la Croix Rousse. La Canille a déménagé de son local historique de la Croix Rousse à un local aux normes de sécurité derrière Perrache. Le Club Voltaire a rejoint le Club de Vaise afin d'optimiser l'occupation des locaux et la présence de l'équipe. Un partenariat très important s'est noué avec la mairie de Vaise et les ressources locales. Des travaux importants ont permis de rendre ce local beaucoup plus confortable. Le Service Loisirs et Vacances Accompagnés a déménagé à Voltaire. Cela permet un bien meilleur accueil des vacanciers. La direction et les services transversaux ont aussi migré à Voltaire. Nous espérons trouver rapidement un financement afin de faire quelques travaux à Voltaire avec la création d'un bureau supplémentaire et le rafraichissement de la salle de réunion qui en a bien besoin.

Deux services supplémentaires sont venus compléter notre offre de services : Le logement d'abord et le service Formation.

Le logement d'abord nous a permis de construire un partenariat solide avec le Vinatier et la Maison de la Veille Sociale. La Métropole qui finance ce service nous accompagne et nous soutient très sérieusement sur le plan financier. Les personnes accompagnées bénéficient d'un logement dont elles sont-elles même locataires. Nous ne sommes pas passés par le système du bail glissant. C'est quelque fois difficile pour certaines personnes mais pour la plupart cela a permis de faire un sérieux bout de chemin sur la voie de leur rétablissement.

Le service formation s'est créé à partir de la formation « Droit, Handicap et Participation Sociale ». C'est une formation qui s'adresse aux personnes concernées. Avec un financement de la Fondation de France sur 3 ans nous avons pu former plus de 120 personnes. Cette formation a pu également être adaptée pour des professionnels ou pour des groupes mixtes (personnes concernées, professionnels et administrateurs d'association) comme un Conseil de la Vie Sociale par exemple. Aujourd'hui nous proposons également la formation Premier Secours en Santé Mentale.

Nous avons également fait un grand pas en accueillant deux nouveaux professionnels pairs aidants au SAVS et à la Canille.

Il ne faut pas oublier que, comme tous nos partenaires, la période du Covid a très fortement impacté nos services. Nous avons été bien accompagnés par nos financeurs et les professionnels ont déployé des trésors de créativité pour que le service aux personnes concernées reste le plus proche de leurs besoins possibles. Mais pour le Service Loisirs et Vacances Accompagnés qui est autofinancé, cela a eu un impact beaucoup plus important. En 2020, il n'y a presque pas eu de séjours. Celui-ci s'est bien redressé puisque tout en remboursant le prêt de l'état que nous avons dû souscrire, le service fait des bénéfices cette année.

AMAHC se porte donc bien aujourd'hui et nous pouvons fêter nos 10 ans en étant fiers du travail accompli. Je voudrais remercier toutes les parties prenantes de notre association, personnes concernées, professionnels et administrateurs pour tout le travail accompli au cours de ces 10 ans. C'est tous ensemble que nous construisons chaque jour des services de mieux en mieux conçus pour répondre aux attentes des personnes concernées.

Je voudrais juste rajouter que notre Conseil d'administration se réunit régulièrement en octobre, janvier, avril et juillet et que la plupart de nos administrateurs sont très fidèles. Notre Bureau qui se réunit tous les mois s'est beaucoup rétréci ces toutes dernières années du fait des problèmes de santé de certains membres. Nous avons également eu à déplorer le décès de Bernard qui nous a beaucoup affectés. Le Conseil d'administration a commencé un travail sur l'évolution de la gouvernance et sur les fonctions du Bénévolat. Nous sommes ravis d'accueillir 2 nouveaux bénévoles Christophe Leclerc et Nicolas Bonnet. Ils se présenteront tout à l'heure.

Je ne peux pas clore ce rapport sans parler de notre engagement dans les réseaux de partenaires.

- Coordination 69 avec l'implication d'AMAHC dans plusieurs commissions de ce réseau.
- Le Projet Territoriale de Santé Mentale avec notre engagement particulier sur la coordination des parcours et le case management
- Les Couleurs de l'accompagnement avec la présence de Katia au Comité de gouvernance et plusieurs professionnels dans chacun des groupes de travail
- L'association Espairs avec un fort engagement de Katia
- Le Collectif « Tous et Toutes concernés »
- Le Collectif Logement Rhône avec la Commission « Santé mentale »
- Handicap 69

Je suis sûre que notre association continuera dans les années à venir, grâce à l'intelligence collective, à développer des services le plus en phase avec les attentes et les besoins des personnes dans une perspective d'inclusion sociale de plus en plus effective.

Je souhaite à tous une très belle fête dans la bonne humeur et dans la joie.

Marie-Christine Pillon, Présidente

Je commencerai simplement par dire Merci !

Merci aux professionnels ! qui ont fait et qui font ce qu'est AMAHC aujourd'hui.

Tous avez apporté votre touche personnel résolument tourné vers le rétablissement des personnes vivant ou ayant vécu des troubles psychiques.

Vous avez su redonner espoir et dignité dans votre accueil, accompagner vers l'autonomie, le développement du pouvoir d'agir et la participation.

Merci aux bénévoles ! Annie et ANNCIK, fidèle au poste depuis des années, merci aux membres de conseil d'administration passés, les membres qui sont aujourd'hui avec nous, votre soutien est important et les membres futurs, nous sommes heureux de vous accueillir.

Je souhaitais remercier vivement Mme Pillon. Merci pour sa confiance, Merci pour sa présence. Malgré les défis de santé, elle est toujours là à nos côtés. Elle répond présent pour AMAHC mais pas seulement. Nous ne pouvons que souligner son engagement pour faire évoluer la prise en compte des personnes vivants avec des troubles psychiques. Et ce, sur tous les fronts : le projet territorial de santé mentale, coordination 69, le collectif logement Rhone etc ... Au nom de toutes et tous, un grand merci à vous !

Merci aux personnes concernées ! Merci de nous faire confiance. Merci de vous impliquez dans notre association. C'est pour vous que nous sommes ici et c'est ensemble que nous pourrons faire évoluer le regard de la société et vous accompagner pour que vous puissiez être comme « comme un poisson dans l'eau ». Je reprends là, la définition de ce qu'est le rétablissement proposé par Julien, lors de la construction de notre projet associatif.

C'est donc avec beaucoup de gratitude que j'introduis notre rapport d'activité.

Cette année 2023, a très riche ! De grandes étapes avec pour les équipes :

- La recomposition pour le SAVS et le développement du LDA accompagnée par Aurelie Escalon (cheffe de service) ;
- L'agrément commun du SACJ, les travaux aux Clubs et l'installation de la Canille, Accompagné par Anna Walden puis Carole Trastour ;
- Le lancement du service formation avec le positionnement de Valerie Declerck, à temps plein, en tant que coordinatrice ;
- La stabilisation du services Loisirs at Vacances Accompagnées après la « tempête » COVID.

L'équipe des fonctions transversales n'a pas été en reste avec :

- L'amplification de la démarche qualité accompagnée par Virginie Mallet
- La structuration de notre service administratif avec l'arrivée de Marion, notre assistante RH et la promotion, hautement méritée, d'Éric au poste de directeur adjoint.

Merci à vous tous pour tout le travail accompli !

Katia Amoretti, Directrice

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

L'année 2023 fut marquée par :

L'appropriation des locaux au 28 Rue Denfert Rochereau ce qui a permis de réunir l'entièreté de l'équipe SAVS sur un même site, et de partager le site avec l'équipe du Logement d'abord.

La constitution d'une nouvelle équipe (renouvelé à 70 %), avec encore d'importantes difficultés de recrutement.

La création de deux postes :

- Un éducateur spécialisé en contrat d'apprentissage qui vient renforcer les temps collectifs par sa présence notamment les Tablées de la Canille et les Cafés liaison et s'inscrire sur l'accompagnement individuel.
- Un poste de Pair-aidant à mi-temps qui est présent sur les Réunions d'information et les Cafés liaison afin d'être identifié par les personnes concernées.

La mise en œuvre du Dossier Unique de l'Usager.

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE S.A.V.S.

AGREMENT, FINANCEMENT ET CADRE LEGISLATIF

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a (ré)obtenu son agrément le 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans, pour 150 places soit une file active de 190 personnes accompagnées

Il est financé par la Métropole de Lyon.

Il relève de la loi 2002.02 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale complétée par :

- La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »,
- Le décret du 11 mars 2005 qui définit les conditions d'organisation et de fonctionnement des S.A.V.S. en précisant le champ et l'étendue de leurs missions,
- La circulaire du 31 décembre 2013 relative aux évaluations des activités et de la qualité des prestations délivrées par des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

LES OBJECTIFS DU CPOM

Les accompagnateurs sociaux s'attachent avec conviction, à personnaliser l'accompagnement de chaque personne concernée, à l'encourager à prendre sa place de citoyen à part entière en vue d'une meilleure autonomie et qualité de vie au quotidien. La perspective d'un mieux-être recouvre au sens large la dimension prendre soin de soi à travers un logement décent, des soins adaptés, des droits ouverts et actualisés, une éventuelle activité professionnelle, un possible accès aux loisirs, à la culture, au sport, des relations équilibrées avec son entourage... Elle s'applique dans [une dynamique de rétablissement de la personne accompagnée à partir de ses compétences et habilités sociales, son potentiel « ressources internes » et son contexte environnemental.](#)

Les accompagnateurs sociaux s'appuient sur ce qu'est la personne, sur ce vers quoi elle veut aller pour faciliter et coconstruire son parcours au S.A.V.S..

Dans le cadre de notre accompagnement, nous poursuivons les objectifs suivants :

- Répondre aux [besoins et aux attentes de chaque personne](#) par un [accompagnement individuel et personnalisé](#) en renforçant le [pouvoir d'agir](#)
- Favoriser une meilleure [autonomie](#) dans sa vie quotidienne
- Veiller à sa [qualité de vie](#)

Pour répondre à sa mission et aux besoins de chaque personne concernée, le S.A.V.S. met en place

- [Un accompagnement individuel,](#)
- [Des instances collectives et transversales pour permettre la participation des personnes concernées](#)
- Et s'inscrit dans un important [travail de réseau partenarial.](#)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE ET DU FONCTIONNEMENT DU S.A.V.S.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2023, l'équipe du S.A.V.S. se compose de 9,7 ETP répartis sur 13 professionnels de l'accompagnement social :

- Sophie AGAR, conseillère en économie sociale familiale, à 0,80 ETP
- Maé BARBEY, élève en contrat d'apprentissage éducateur spécialisée à l'ARFRIPS arrivé en août, à temps plein,

- Joana BOUQUET, éducatrice spécialisée arrivée en juin, à temps plein,
- Alain CHIESA, éducateur spécialisé, à temps plein,
- Andréa DEVILLERS, éducatrice spécialisée arrivée en mai, à temps plein,
- Grégory G Boy Pair aidant, arrivé en septembre,
- Elisa Jean , éducatrice spécialisée arrivée en septembre, à temps plein,
- Christophe JEANNE, éducateur spécialisé, à temps plein,
- Christophe LADRET, éducateur spécialisé, à temps plein,
- Sylvie OGERON, conseillère en économie sociale et familiale, à temps plein,
- Evelyne PELLET, conseillère en économie sociale et familiale, à 0,70 ETP
- Nellie VALLET, conseillère en économie sociale et familiale arrivée en juin, à temps plein,
- Julie ZERBIB, éducatrice spécialisée en contrat à durée déterminée à temps plein, de janvier à décembre 2023.

L'équipe est aussi dotée d'un poste de secrétariat occupé à 0.9 ETP par Mélanie HIGUERO et d'un poste de Cheffe de service occupé à 0.92 ETP par Aurélie ESCALON.

L'équipe bénéficie du soutien de la direction, Katia AMORETTI, du directeur adjoint administratif et financier Eric ROSSET, de la comptable Ingrid BOBE, de l'assistante ressources humaines Marion POISSE et de l'assistante qualité Virginie MALLET.

L'équipe a accueilli [une stagiaire](#) Umayma LEGHOUIL du 15 mai au 25 juin 2023, en formation 1^{ère} année BTS en Economie Sociale et Familiale au Lycée Don Bosco Lyon 5^e.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

L'accompagnement s'effectue en [référence unique](#). Chaque accompagnateur à temps plein accompagne 17 personnes, dans le cadre de [RDV individuels, en visite au bureau, à domicile ou à l'extérieur](#) en fonction des besoins des personnes.

Actuellement l'équipe de professionnels formalise son travail dans différents temps de réunion : d'équipe, thématique et d'analyse de la pratique.

Le processus d'admission des personnes concernées est organisé par la secrétaire et porté par l'équipe dans le cadre de réunion d'information animées par la secrétaire, le pair-aidant et un professionnel du service et des RDV de préadmissions avec deux professionnels du service.

Les professionnels s'inscrivent aussi dans la vie associative et dans un réseau partenarial.

LA FORMATION CONTINUE

L'équipe du S.A.V.S. est aussi très engagée dans le cadre de la formation continue et a pu s'inscrire sur différents temps de formation et ou colloque.

Le 16 mars 23, l'équipe a suivi une demi-journée de sensibilisation au Trouble du Spectre Autistique dispensée par le Centre Ressources Autisme Rhône Alpes.

Le 30 mars 23, plusieurs professionnels ont participé à la journée de formation du MAÏS sur « *Accompagnement social : entre contraintes, dérives et créativité, quelle est la réalité de notre mandat* ».

Le 15 novembre 2023, au Centre Hospitalier Le Vinatier. Deux professionnelles ont pu participer à un séminaire sur la thématique « *Narcissisme : du normal au pathologique* » Cette formation s'adressait aux psychiatres en formation ou diplômés, aux médecins, aux infirmiers et aux travailleurs sociaux, et étaient riche d'enseignements tant sur le plan sociétal que pour l'accompagnement individuel auprès des personnes concernées.

Une partie de l'équipe a pu se rendre à une journée de La quinzième édition du Congrès Français de Psychiatrie en novembre 2023.

Toute l'équipe a bénéficié d'une 1 journée ½ de formation au logiciel Imago en lien avec la mise en place du dossier partagé de l'utilisateur.

Enfin, le 14 décembre 2023, certains professionnels ont bénéficié de la journée de formation PSC1.

LES INSTANCES COLLECTIVES 2023

Les cafés liaisons

Tous les premiers jeudis du mois après-midi, ils accueillent les personnes accompagnées, celles qui ont quitté le S.A.V.S., et les personnes sur liste d'attente. Les cafés liaison ont pu continuer cette année et [être réorganisés à la croix rousse à partir de septembre 2023](#). Dès septembre les Cafés liaisons ont été systématiquement organisé et [co-porté par l'éducateur spécialisé en contrat d'apprentissage, le pair-aidant et un professionnel du service](#).

Des personnes inscrites sur la liste d'attente du S.A.V.S. ont pu venir, invitées par courrier. Cette mixité entre "anciens" et nouveaux permet de faire tomber des inquiétudes, de poser des questions, de rencontrer l'équipe. La création du lien est facilitée et le temps d'attente est entrecoupé de temps collectifs, ce qui permet de créer du lien avant l'entrée au S.A.V.S..

Ils ont accueilli **82 personnes** sur les 11 cafés liaisons proposés cette année. En moyenne la participation a été de 7 participants.

Ce temps collectif proposé par le SAVS permet de partager les différents événements du calendrier d'AMAHC, de présenter les autres services ou les activités transversales. Ainsi, chacun est libre de partager son expérience de l'association avec les autres participants du café liaison.

LES INSTANCES COLLECTIVE DE PAROLE ICP

Les instances collectives de paroles répondent au cadre de la loi 2002.2 et à savoir l'obligation de mise en œuvre de la participation des personnes concernées au sein des ESMS.

Deux ICP ont eu lieu en 2023. Une invitation et un compte rendu sont adressés à chaque personne accompagnée au S.A.V.S. Elles ont été préparées, coanimées et le compte rendu a été rédigé avec des personnes accueillies au S.A.V.S..

La première ICP a eu lieu le 15 mai 2023, on thème s'articulait autour de deux questions : l'accès au numérique et l'aménagement de la salle de la bibliothèque.

Cette ICP a réuni 13 personnes accompagnées et fut coanimée par trois salariés et une stagiaire. Deux questions furent abordées et traitées en deux sous-groupes de 5/6 personnes dans deux salles différentes, sous-groupes de discussion qui ont ensuite alterné.

Groupe 1 : Créer un espace numérique pour les personnes accompagnées : quels besoins ? Comment ? Où ? Quoi ?

Groupe 2 : S'approprier un espace dans les nouveaux locaux de la Croix rousse ? Pour les personnes accompagnées ? Pourquoi faire ? Quels besoins ? Comment ? Où ?

Cette instance de parole a pu faire un état des lieux, recueillir les avis et besoins des personnes à ce sujet avec des propositions très concrètes et un calendrier pour l'aménagement et la mise en place de règles de fonctionnement de cet espace collectif au cours de l'année 2024.

La seconde ICP a eu lieu le 20 novembre 2023. Le thème abordé était « La prise en compte de l'entourage dans l'accompagnement » organisé par 3 professionnels,

Deux personnes seulement ont pu venir à la croix rousse pour cette ICP

Nous avons pu aborder plusieurs questions avec une animation sur le principe du World café. Compte tenu du petit nombre de participants, 2 professionnels étaient présents avec les 2 personnes concernées pour échanger sur différentes questions et exprimer leur réflexion sur un paperboard, accompagné de gourmandises : Qui est pour vous votre entourage ? Quelle place tient votre entourage dans votre vie et dans votre parcours de rétablissement ? Quelle place et quel lien souhaitez-vous donner à votre entourage dans l'accompagnement avec le SAVS ? Sous quelle forme souhaitez-vous que ce lien se fasse ? Quels sont les intérêts pour votre équilibre ?

Pour les personnes présentes, Il est ressorti que l'entourage n'est pas principalement la famille, mais les voisins ou les professionnels par exemple, cet entourage apporte une écoute et un soutien, que cela permet des apprentissages « permet un tremplin vers de nouveaux projets » « Permet d'être heureux et être moins seul » « Permet d'apporter plus de confiance en soi » « cela aide à être en lien, être mieux compris » « L'entourage professionnel, pour se sentir écouté dans les synthèses ou les RDV partenaires »

Nous avons réfléchi par la suite en équipe [aux améliorations possible pour favoriser une meilleure présence à l'ICP](#) :

- [Amélioration de la communication autour de l'événement](#)
- [Proposer l'ICP en Octobre plutôt que Novembre pour une météo plus favorable](#)
- [Envisager un lieu d'accueil différent](#)

Nous avons convenu par la suite de relancer cette thématique pour la prochaine ICP en 2024 en proposant un questionnaire à tous et en mobilisant davantage les personnes vers l'ICP dans nos accompagnements.

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2023

LES DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Aussi nous pouvons établir au regard des statistiques¹, que nous avons accompagné en 2023 des personnes qui ont entre **22 et 68 ans**, dont la **moyenne d'âge est de 47 ans**. **L'âge moyen de notre public continue de baisser**. **La tendance au rajeunissement** de notre public se confirme et s'explique par des admissions de personnes de plus en plus jeunes.

¹ Confère annexes

Le ratio homme/femme est identique à l'année 2022 avec un public plutôt féminin (en légère majorité). Au niveau des entrées, nous avons en 2023 accueilli autant d'hommes que de femmes.

Un peu plus de la moitié de notre public habite Lyon intra-muros (augmentation de 2% par rapport à 2022) avec Villeurbanne qui reste toujours en tête (14%) mais dont la proportion continue de baisser (18% en 2022). Pour le reste des personnes accompagnées, le lieu de résidence est très éparpillé sur l'ensemble du territoire métropolitain.

FLUIDITE DES PARCOURS, LES ENTREES, LES SORTIES

En 2023, 154 personnes ont été accompagnées par le S.A.V.S., soit une file active qui a augmenté d'un cinquième.

Les entrées et sorties sur le S.A.V.S.

En 2023, 31 personnes ont pu mettre fin à leur accompagnement au S.A.V.S., et 52 nouvelles personnes ont été accueillies par les professionnels. La forte augmentation de notre file active est à mettre en lien avec l'octroi par la métropole de places supplémentaires d'accompagnement. Néanmoins, l'objectif de 150 personnes accueillies n'a pas été atteint car l'équipe de professionnels n'a pas été complète une grande partie de l'année et les mouvements d'équipe ont entraîné des binômes

La durée d'accompagnement

Malgré les difficultés en ressources humaines, avec le support du secrétariat, les professionnels ont mené cet année un important travail au niveau des admissions : 52 personnes ont été admises en 2023 (contre 16 en 2022)

La durée moyenne des accompagnements continue de baisser : 3 ans en 2023 (contre 3.7 ans en 2022)

Cette diminution de la durée s'explique par le nombre important de personnes entrées en 2024

De plus, de nombreuses personnes sont sorties cette année avec moins d'un an d'accompagnement dont 4 personnes qui ont fait leur entrée et sortie la même année.

Les accompagnements de plus de 10 ans sont en diminution (seulement 2%).

Ces deux derniers points expliquent une baisse de la durée d'accompagnement pour les personnes sorties : on est passé de 4,4 ans à 2,8 ans.

LES NOTIFICATIONS REÇUES EN 2023

En 2023, nous avons reçu **155 notifications d'orientation vers notre S.A.V.S.**

Notre temps d'attente avant le démarrage de l'accompagnement a diminué par rapport aux années précédentes. Il est actuellement de 20 mois d'attente entre la réception de la notification par le service et le début d'accompagnement.

Les notifications confirment

- la majorité nette d'hommes orientés sur notre service.
- Le rajeunissement des personnes orientées en 2023 au SAVS AMAHC : 37 ans d'âge moyen contre 41 ans en 2022. 36 personnes orientées en 2023 ont entre 20 et 25 ans soit 23% (15 % en 2022).

La secrétaire a fait un important travail de relance des personnes orientées en 2021 /2022 en début d'année. Toutes les personnes orientées en 2023 sur notre SAVS et dans notre système de rotation ont reçu un courrier de premier contact ou ont été en lien avec notre service. Quand cela a été souhaité par la personne, une participation à la réunion d'information a été ensuite programmée.

Cependant, encore trop de personnes ne se présentent pas malgré des contacts téléphoniques/mails et des confirmations de présence systématique. (Même si on note une amélioration des présences par rapport à 2022 de 42% à **55 % en 2023**)

L'accueil au S.A.V.S. est **un accueil inconditionnel** et nous mettons tout en œuvre pour **prendre en compte chaque situation dans sa singularité** et permettre aux personnes si c'est compliqué de venir vers nous, **d'aller vers** elle.

Nous avons proposé **8 réunions d'information** en 2023 avec la présence de 2 professionnels et d'une personne accompagnée quand cela était possible. Ces réunions ont été programmées tous les 2 mois. Puis tous les mois à partir du mois de septembre, animées par un accompagnateur social, le pair aidant et la secrétaire.

86% des personnes qui se sont présentés en réunion d'information ont décidé de poursuivre leur procédure d'admission en remplissant une fiche de candidature (préalable à la dernière étape de procédure : le rendez-vous de pré admission)

PARTENARIAT ET DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE SERVICE

Dans le cadre de la dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'offre de service, le S.A.V.S. a développé différents partenariats et projets, notamment pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées et dans le cadre de la prévention et le maintien de l'accès aux droits.

SOLIHA

Au cours de l'année 2023, nous avons poursuivi notre travail d'expertise en santé mentale auprès de l'équipe sociale de l'association SOLIHA, qui œuvre pour l'amélioration des conditions de logement des personnes en difficulté.

Une professionnelle du S.A.V.S. les a rencontrés à raison d'une fois par trimestre.

LES COMPAGNONS BATISSEURS

Enfin dans le cadre de notre partenariat et du programme Bien être chez soi avec Les compagnons bâtisseurs nous avons soutenu et accompagné [la rénovation en partie de 4 logements](#). Dans le cadre de ce programme, les personnes concernées sont accompagnées par des éducateurs techniques dans l'apprentissage de la peinture et autres travaux..., afin, de pouvoir poursuivre des chantiers de rénovation seules dans leur logement, si elles le souhaitent.

LA FORMATION DROIT HANDICAP ET PARTICIPATION DHP ET AUTRES

Dans la mesure du possible nous proposons aux personnes concernées de participer à des formations dispensées par AMAHC. En 2023, [8 personnes accompagnées par le S.A.V.S. se sont inscrites à la formation](#) et 5 l'ont suivie jusqu'au bout.

LA PERMANENCE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

La CPAM du Rhône a relancé son appel à projets 2023 pour l'octroi de subventions au titre de son action sanitaire et sociale dans [le cadre de la prévention et le maintien de l'accès aux droits et aux soins pour les publics fragiles](#), auquel nous avons pu répondre et être financé sur deux projets :

- [La permanence d'accueil et d'orientation \(PAO\)](#) : sous forme de permanence (un mardi par mois) ou de RDV où nous proposons aux personnes concernées une aide administrative ponctuelle pour remplir un document ou être orientées vers un service plus adapté. Ce service est proposé à toute personne accueillie dans les accueils de jour d'AMAHC ou au Gemotion, les personnes en attente d'accueils au S.A.V.S. ou post S.A.V.S.. D'autres personnes extérieures à AMAHC peuvent être reçues dans le cadre de la PAO. Notamment la MDMPH avec qui nous sommes en convention comme établissement repéré pour accompagner à remplir le dossier de demandes

MDMPH peut nous faire des orientations. Ces perméances et/ou RDV sont portées par un professionnel du S.A.V.S. et des professionnels des clubs dans une volonté de partage des compétences de chacun.

- [Le sport adapté APA](#) est proposé en alternance de la PAO, deux mardis par mois, pour permettre un accès à un temps sportif, il est porté par les professionnels de La Canille. Il s'adresse à un groupe de huit personnes (toutes personnes accompagnées à AMAHC : S.A.V.S. ou accueils de jour) sur inscription, il est proposé de la gym douce, réveil musculaire, aquagym, danse latine...

La Permanence Administrative et d'Orientation a donc pu reprendre en novembre 2022, de ce fait [deux permanences se sont tenues sur le site de Voltaire](#).

Au mois de novembre, deux rendez-vous ont été programmés mais une seule personne s'est présentée, orientée par le PIMMS pour une aide à la constitution de son dossier MDPH.

En décembre, pas de demandes de rendez-vous mais une personne s'est présentée à la permanence pour une aide de renouvellement de son dossier de logement social. Deux permanences sur l'année écoulée ne permettent pas de faire un bilan quant à l'organisation et l'efficacité de cet espace.

De janvier à septembre 2023, il y a eu neuf temps de permanence.

Au mois de janvier, il y a eu deux temps de permanences car cinq rendez-vous ont été programmés mais seules deux personnes se sont présentées pour une aide à la constitution de dossier MDPH et une demande de logement social.

En février, il y a eu un rendez-vous pour la constitution d'un dossier MDPH

En mars, avril, mai, il n'y a pas eu de demandes mais les permanences ont été maintenues en cas de rendez-vous de dernière minute.

A compter du mois de juin les permanences se sont organisées dans les locaux du SAVS à la Croix Rousse, il y a eu une demande de rendez-vous pour un dossier MDPH mais la personne ne s'est pas présentée.

En juillet, il y a eu une demande de rendez-vous pour un dossier MDPH.

En août, pas de permanence.

En septembre, il y a eu deux rendez-vous pour l'aide à la constitution de dossiers MDPH.

Depuis le mois d'octobre, il n'y a pas eu de demandes.

Globalement sur l'année 2023, il y a eu neuf permanences effectives dont cinq sur le site de Voltaire et quatre à la Croix Rousse. Il y a eu dix demandes de rendez-vous pour six personnes présentes. Les demandes de rendez-vous ont concerné essentiellement une aide à la constitution du dossier MDPH mais également des informations d'ordre administratives.

Au niveau de la communication, des affiches ont été diffusées sur le site de voltaire, le club de Vaise et la Canille pour informer des dates, de l'objet, du lieu avec les coordonnées du SAVS pour les prises de rendez-vous. A réception de leur demande de rendez-vous, toutes les personnes ont été rappelées pour échanger sur leurs demandes et fixer des rendez-vous au plus près de leur disponibilité.

LA REPRESENTATIVITE PARTENARIALE DU S.A.V.S.

Dans une dynamique de lutte contre la stigmatisation et d'engagement pour la santé mentale, les professionnels de l'équipe du S.A.V.S. s'inscrivent dans le réseau partenarial tels que les Comités Locaux en santé mentale (CLSM), les Comités des pensions de familles, la Communauté 360...

Enfin nous nous engageons le plus possible dans le cadre de convention pour favoriser la fluidité de parcours de personnes concernées. Ainsi nous poursuivons un travail avec le GRIM, SMC...

2023, 2024 : BILAN ET PERSPECTIVES

En 2023, une nouvelle équipe dans de nouveaux locaux s'est constituée avec notamment l'intégration d'un tiers de celle -ci au printemps et à l'automne du pair aidant et du contrat d'apprentissage. L'équipe s'approprie la mission du S.A.V.S. en restant mobilisée et engagée pour favoriser le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ainsi que leur participation.

Aussi nous sommes persuadés que l'écoute et le maintien du lien avec les personnes accompagnées, la lutte contre l'isolement et contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap psychique, restent au cœur de nos préoccupations.

Les perspectives pour 2024 et les années à venir sont

- favoriser l'accueil et l'admission de davantage de personnes concernées
- la stabilisation de l'équipe et l'intégration du pair aidant
- la mise en œuvre de l'espace numérique et du dossier de l'utilisateur

Nous souhaitons aussi que cela puisse prendre appui sur une réelle prise en compte de la qualité de l'accompagnement et de la participation au niveau associatif avec notamment l'amélioration de la circulation de l'information.

LE SERVICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR

L'EQUIPE DU SACJ

STABILISATION DE L'ORGANISATION ET HARMONISATION DES PRATIQUES

Suite aux mouvements au niveau des ressources humaines qui ont marqué l'année 2022, l'année 2023 a vu une stabilisation des effectifs sur les 2 sites.

EQUIPES	FONCTIONS	ETP 2023	EFFECTIFS
CLUB	- Educateur spécialisé	0,7	1
	- Educatrice spécialisée	0,7	1
	- Technicienne de l'Intervention Sociale et familiale (TISF)	1	1
	- Aide médico-psychologique (AMP)	1	1
	- Infirmière diplômée d'état (IDE) détachée du Vinatier	1	1
SOUS TOTAL		4,5	5
CANILLE	- Moniteur éducateur (ME)	0,5	1
	- Master 1 sciences de l'éducation – Travail social, santé, handicap	0,8	1
	- Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport - mention animation sociale	0,8	1
	- Master 2 psychologie du développement	0,8	1
	- Animatrice	0,8	1
	- Art thérapeute par la danse	0,8	1
SOUS TOTAL		4,5	6
TOTAL		9	11

Depuis septembre 2022, une alternante en formation d'éducatrice spécialisée est présente au club de Vaise pour compléter l'équipe.

Suite au départ de la responsable de service précédente, une nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions en juillet 2023.

Un temps de **Démarche réflexive commune** a été mis en place à partir de septembre 2023 une fois par mois avec les professionnels de la Canille et du club de Vaise animé par un intervenant extérieur. Ce temps de travail commun aux 2 équipes a pour objectif de permettre aux professionnels d'échanger sur les éléments fondamentaux de leurs pratiques respectives, de les confronter, de partager leurs préoccupations, de devenir ressources les uns pour les autres.

L'aménagement des sites pour une amélioration de l'accueil des personnes concernées

LE CLUB DE VAISE

Le club de Vaise a bénéficié en 2023 de travaux importants de rénovation énergétique :

- Mise en place de la climatisation dans la grande salle d'accueil des personnes concernées.
- Changement des huisseries de l'ensemble du site.
- Installation d'une pompe à chaleur.

La pose de la climatisation a permis aux personnes concernées de la Canille qui le souhaitaient d'être accueillies sur le site de Vaise pendant 3 jours en août 2023, lors d'un épisode de canicule à Lyon.

Le changement des huisseries a nécessité le transfert de l'activité du site vers un lieu extérieur pendant 3 semaines. La mairie du 9^{ème} arrondissement de Lyon a mis gracieusement à disposition des personnes concernées et des professionnels un local à proximité afin d'assurer la continuité de service.

La poursuite de l'aménagement des locaux, en lien avec les personnes concernées, permettra à l'équipe et aux personnes de continuer de faire évoluer ce lieux atypique et chaleureux.

LA CANILLE

Anciennement situé à la Croix-Rousse depuis une trentaine d'année, le café animation est installé depuis décembre 2023 dans le nouveau quartier de Sainte Blandine, à proximité de Perrache, dans des locaux remis à neuf, en bon état et avec une meilleure accessibilité pour les personnes concernées. L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu en avril 2023.

Cette année 2023 a permis de construire de nouveaux repères, d'inscrire le site dans ce nouveau territoire avec des projets en construction pour continuer d'apporter un accueil de qualité aux personnes concernées.

LES PERSONNES CONCERNEES

LE PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

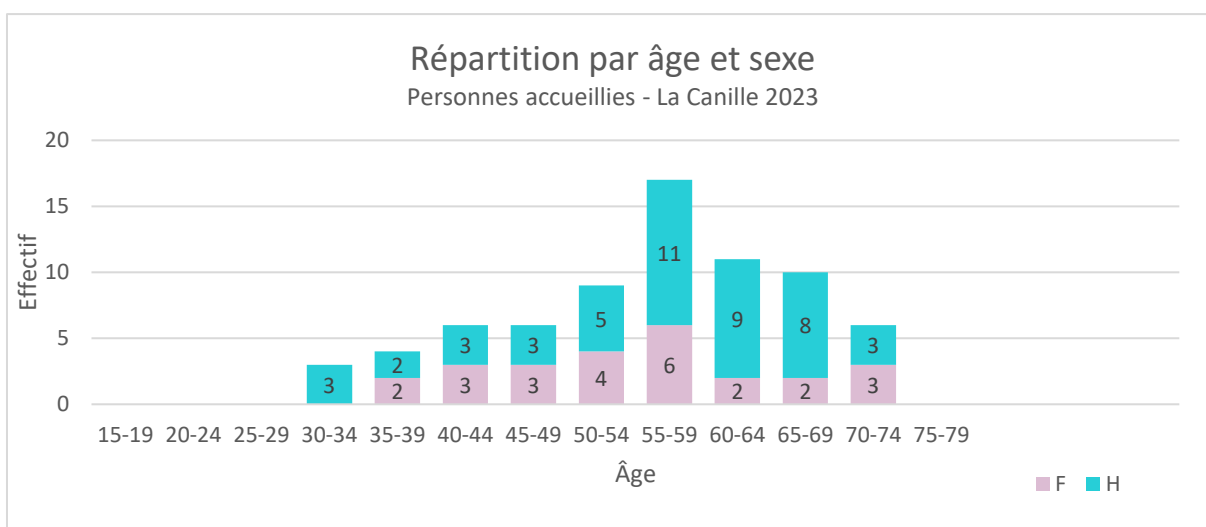
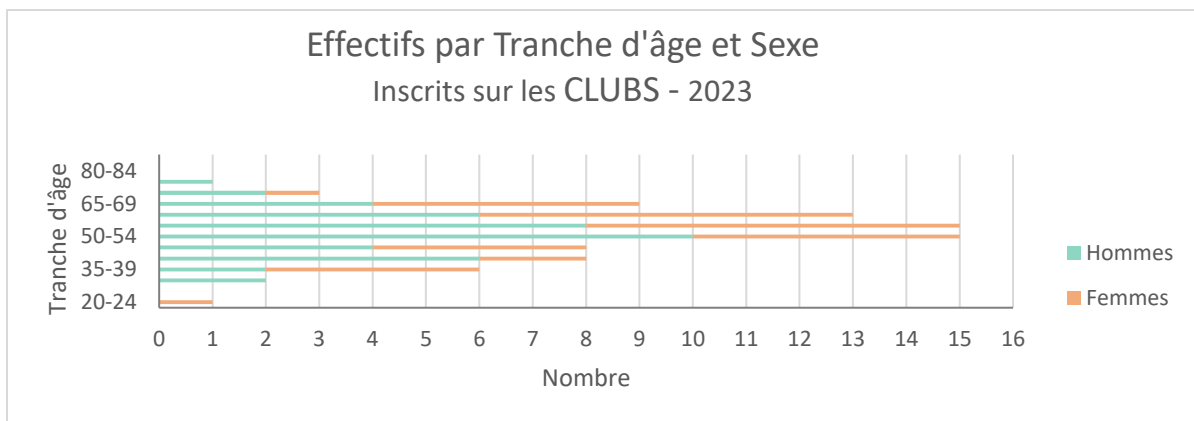
Le Service d'Accueil Collectif de Jour, répartis sur 2 sites, accueille des personnes adultes présentant un trouble psychique stabilisé. Le principe de notre accueil de jour est de se détacher du soin, et de cibler l'accueil sur le rétablissement et le bien-être de la personne. Par conséquent, nous n'avons pas de données statistiques concernant les différents diagnostics des personnes concernées. Le public est hétérogène, tous diagnostics confondus : dépression, bipolarité, schizophrénie, Troubles du Spectre Autistique..., à des stades différents du rétablissement. Il présente ainsi des besoins divers :

- en matière de santé somatique ou psychique,
- en matière d'autonomie : avec l'entretien personnel, pour prendre des décisions adaptées, en lien avec les relations et les interactions,
- pour la participation sociale,
- pour l'insertion sociale,

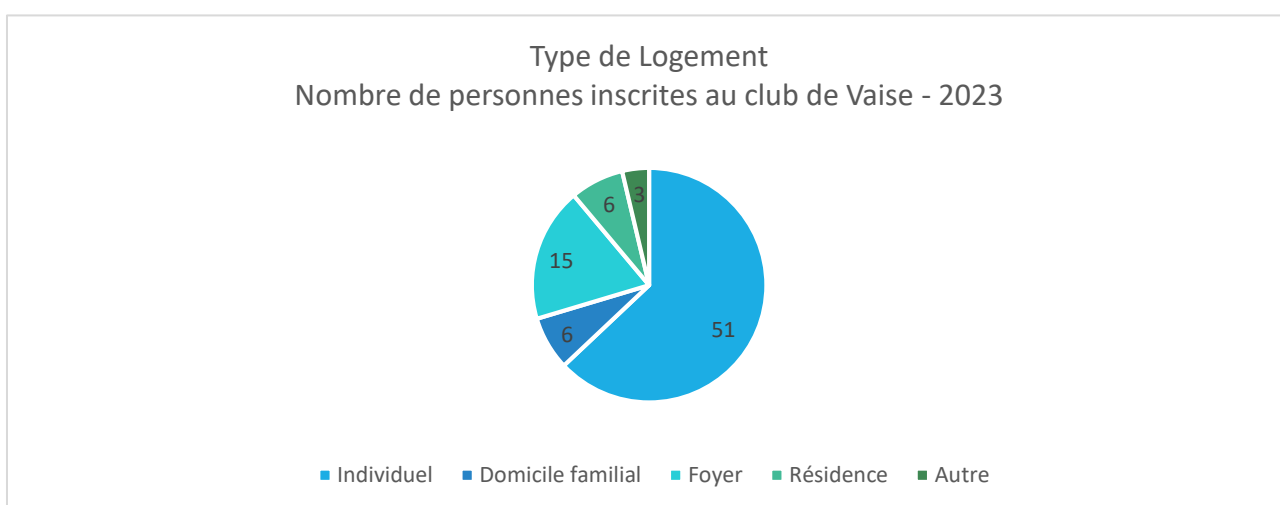
D'un point de vue socio-démographique, les deux sites du SACJ accueillent sensiblement le même public, principalement des hommes, avec un écart plus marqué à la Canille que sur le club de Vaise.

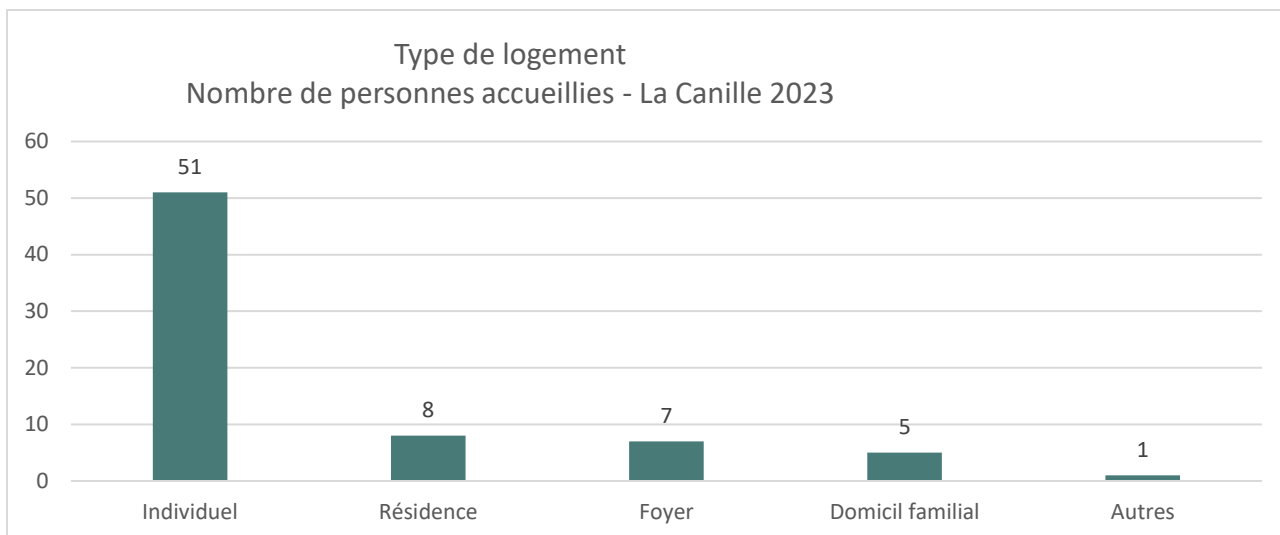
	2023		2022	
	La Canille	Le Club de Vaise	La Canille	Le Club de Vaise
Hommes	66%	56%	73%	59%
Femmes	34%	44%	27%	41%

Nous observons une légère évolution, avec une augmentation du public féminin pour la Canille et le Club de Vaise.

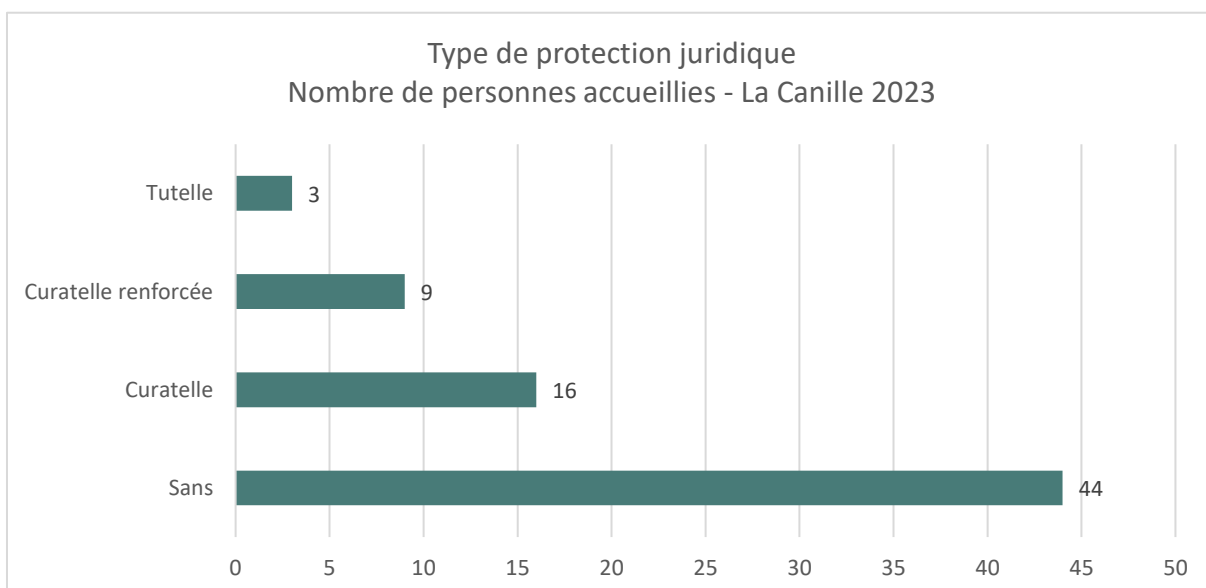
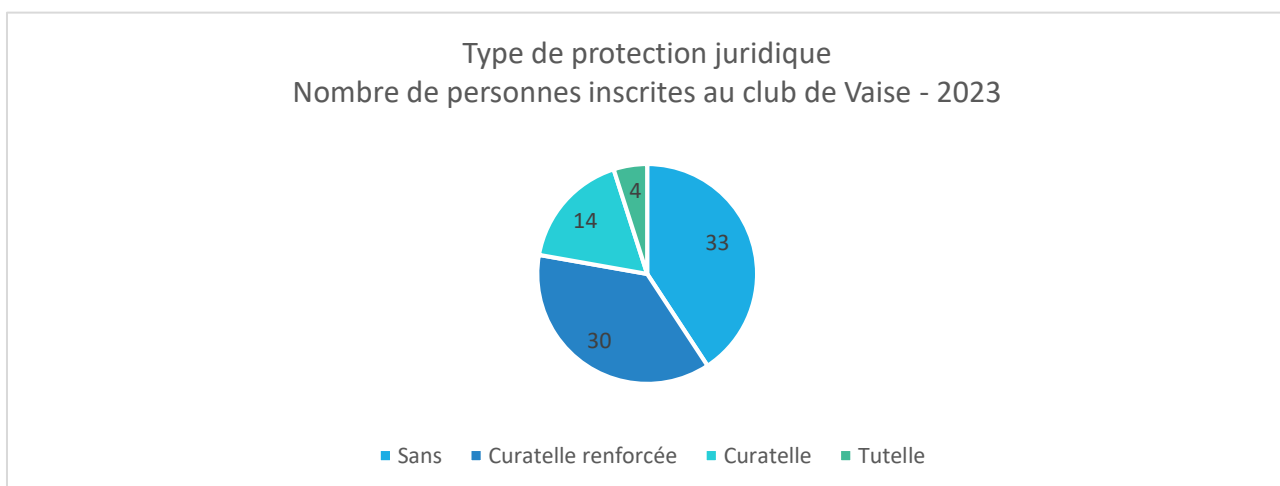


La moyenne d'âge continue d'augmenter pour le club de Vaise, passant de 51 ans en 2021, 52.5 ans en 2022 et 55 ans en 2023. A la Canille, la moyenne d'âge reste stable, passant de 56 ans en 2021, à 55 ans en 2022 et aussi 55 ans en 2023.





Les personnes accueillies vivent principalement en logement individuel, de façon autonome, ces données chiffrées sont relativement stables depuis 2021.



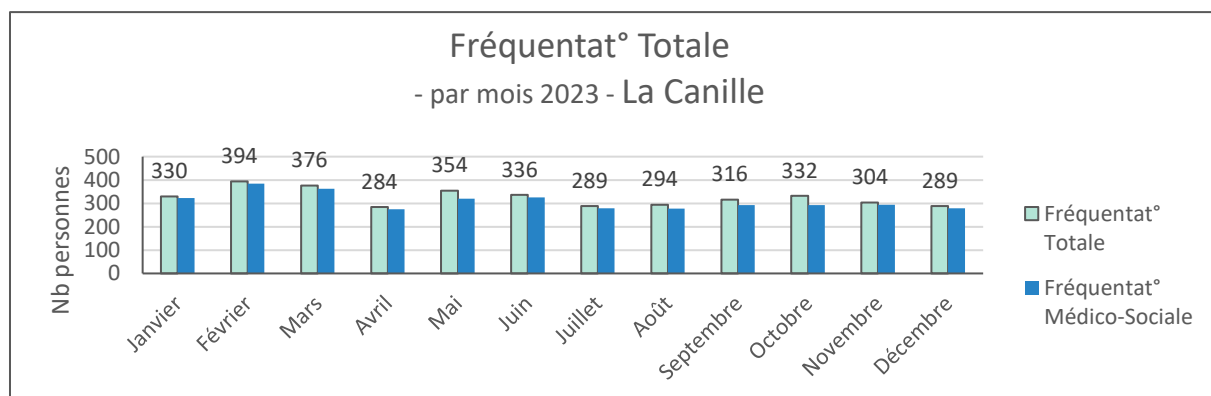
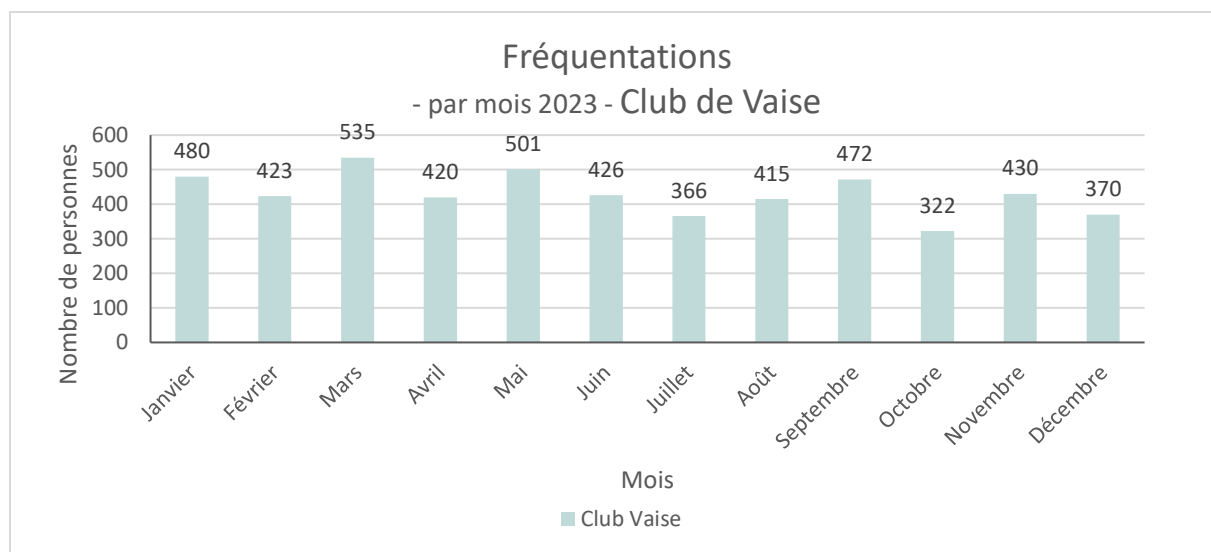
Au club de Vaise, le nombre de personnes concernées sans mesure de protection diminue ces dernières années : 41% en 2023, 53% en 2022 et 59% en 2021.

A la Canille, le nombre de personnes concernées sans mesure de protection tend aussi à diminuer : 61% en 2023, 59% en 2022.

LE SUIVI DE LA FILE ACTIVE

En 2023, Le Club a ouvert 206 jours au public, et nous avons accueilli 190 personnes. La Canille a ouvert 224 jours donc 26 dimanches, et nous avons accueilli 147 personnes. La file active du club a augmenté, passant de 135 en 2022 à 190 personnes en 2023, et celle de la Canille a baissé, passant de 166 en 2022 à 147 personnes en 2023. Les équipes sont restées mobilisées dans l'accueil des personnes durant l'année 2023. Pour expliquer la baisse de la file active de la Canille, nous pouvons avancer l'hypothèse que le déménagement est venu fragiliser la continuité de l'accueil.

LA FREQUENTATION DES SITES : PRESENCES, REPAS...



Nous observons une augmentation de la fréquentation du club, passant de 409 présences mensuelles en 2022 à 430 en 2023. A la Canille, nous observons une stagnation de la fréquentation en 2023 par rapport à 2022 à 324 présences.

La fréquentation du Club de Vaise est en augmentation et ce début d'année 2024 semble confirmer la tendance. La stagnation de la fréquentation en 2023 à la Canille peut s'expliquer par le déménagement du site. L'emménagement dans les nouveaux locaux a été finalisé mi-décembre 2022 avec une ouverture aux personnes concernées le 19 décembre 2022. En 2023, les personnes concernées ont dû prendre de nouveau repères et s'approprier ce nouveau lieu.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNEES

La participation des personnes concernées reste au cœur des préoccupations associatives. Les personnes accueillies ont participé, sur chaque site, aux Groupes d'Expression Collective, à raison de 4 par an. Ces temps forts rassemblent un nombre important de personnes accueillies qui peuvent ici exprimer leurs souhaits et attentes en termes d'activités, mais aussi d'aménagement des lieux. C'est un temps qui leur permet également d'exprimer leurs possibles mécontentements ou incompréhensions. En parallèle, l'équipe et la direction peuvent utiliser ces temps d'échanges pour transmettre des informations et répondre aux différents questionnements.

Quelques personnes venant au club de Vaise participent également au Comité des Personnes Concernées et au Conseil d'Administration d'AMAHC afin de porter la parole des personnes accueillies et de participer aux échanges relatifs aux évolutions de l'association.

LES ACTIVITES DU SACJ

LES ACTIVITES PROPOSEES

L'équipe de la Canille, comme l'équipe du club de Vaise ont proposé des activités tout au long de l'année, afin d'animer le quotidien des personnes accueillies, de développer leurs habiletés sociales et de leur permettre de trouver du plaisir dans un quotidien partagé avec le collectif. Les activités proposées sont variées et une présence reste assidue par les personnes concernées :

AU CLUB DE VAISE

- **Ateliers Jardinage** sur le site de Vaise « jardin de l'Asso » animé par une bénévole Annick Berthier, ainsi que des séances de Qi Gong en fin de matinée.

- **Atelier autour de la parole** : revue de presse, revue de société avec une thématique différente et avec des intervenants extérieurs
- **Atelier Création** : utilisation de différents supports arts plastiques, vidéo
- **Atelier Numérique** : initiation en individuel
- **Sortie au cinéma** 1 à 2 fois par mois les vendredis après midi
- **Expositions** : Au club de Vaise, création d'une exposition collective suite à un atelier Collage animé par un prestataire extérieur et mise en place de 2 expositions par deux personnes concernées avec le soutien des professionnels de l'équipe. En extérieur, exposition réalisée à la Mairie du 9^{ème} arrondissement « dans le cadre de l'atelier Pastel » pendant 1 mois en Février 2023.
- 3 expositions sur le Club de Vaise : exposition collective atelier Collage prestataire extérieur Alexandra, et 2 expositions par deux personnes concernées, avec le soutien de Virginie et l'équipe.
- Création **d'un journal du club** à parution trimestrielle avec la participation des personnes concernées.
- Organisation de plusieurs **soirées dansantes** à thème les vendredis soir
- 1 repas festif a été proposé pour la période des fêtes de fin d'année en décembre 2023.

De nouvelles activités ont été aussi proposées par les professionnels du club de Vaise durant l'année 2023 :

- Activités favorisant **l'expression et la créativité** : atelier musique et chant proposé par le chanteur Sadoo en coanimation avec 2 professionnels sur le dernier trimestre avec une représentation lors du repas de Noel le 15 Décembre. Atelier Pastel 1 fois par semaine. Activités Photos ballades en extérieur. Théâtre sur un trimestre animé par une comédienne. Atelier Blason.
- Ateliers favorisant le **bien être** : Méditation pleine conscience au Club 1 fois par semaine animé par l'infirmière détachée du Vinatier.
- Sorties favorisant **l'accès à la culture** : Sorties culturelles en soirées, programmation sur l'année 1 à 2 fois par mois, animées par 2 professionnels.
- Activités favorisant la **communication et la coopération** : Atelier cuisine en deux temps animé par une professionnelle en formation, achat des courses et préparations de la recette choisie.
- Activités favorisant **l'implantation sur le territoire et le développement du partenariat** : participation handicap 9 avec la mairie du 9^{ème}, La voix est libre avec la mairie du 9^{ème}, Forum des associations en Septembre.

Focus sur une activité : Atelier Paroles libres

Le groupe, professionnel animateur et personnes concernées, se réunit le mardi de 14h à 16h au club de Vaise. C'est un rendez-vous très important pour les personnes concernées après 3 jours de fermeture du club (ouvert du mardi au vendredi). L'atelier existe depuis presque 10 ans maintenant et évolue au gré des nouvelles rencontres.

Les valeurs du groupe sont en accord avec celles de l'association (Proximité, Humanité, Liberté, Temporalité).

Chaque nouveau participant est accueilli et présenté aux autres personnes avec beaucoup de bienveillance. Un volontaire explique le déroulement de ce temps d'expression.

« L'écoute est active : on fait attention à ce que chacun comprenne ce que l'autre exprime, avec attention et empathie. Le non-jugement est de rigueur. Concernant les sujets délicats, ça permet de mettre des mots sur ses émotions, de pouvoir prendre du recul sur sa situation, et d'être soutenu par le groupe ».

L'idée est de permettre à chaque participant de partager son week-end tout en ayant la possibilité de demander conseil aux autres si besoin. Des témoignages très forts ont été vécus ensemble dans un moment où la confiance est unanime. La richesse de ces moments, c'est que grâce à l'écoute du groupe, au soutien, aux conseils, la personne qui livre son témoignage est revenue la semaine suivante apaisée ; déclarant que le fait d'être écoutée lui a permis de mieux traverser sa crise, et de se sentir moins seule face aux difficultés que l'on peut traverser.

« Je peux aborder le sujet de ma famille en toute confiance. J'ai dit à mes proches que le groupe de paroles me faisait du bien que celui-ci me permettait de lâcher des choses ».

« Le groupe me permet de prendre conscience des différents regards sur un sujet précis et d'éclaircir des préoccupations de ma situation personnelle ».

« Ce groupe m'apprend à mieux connaître les personnes du club. C'est un échange car eux aussi me découvrent en même temps. Moi qui n'ai pas l'habitude de m'exprimer, ici je me sens plus libéré et j'ose ».

(Rédacteurs : Thibaud et Delphine)

A LA CANILLE

En 2023, toujours en tenant compte des souhaits et des besoins des personnes accueillies (GEC), la Canille a proposé différentes activités :

- Activités favorisant l'**expression et la créativité** : rythme et chant, activités manuelles (perles, tricot), atelier arts urbains (création de la vitrine éphémère en peinture acrylique avec intervenant et création de pochoirs pour logo de la Canille), création de cartes de vœux.
- Activités favorisant la **communication et la coopération** : jeux de société avec et sans intervenant, ateliers cuisine et pâtisserie, médiation canine.
- Activités et sorties favorisant la **mobilité du corps (motricité globale ou fine)** : gym relaxante, piscine (nage libre, aquagym), balade/randonnée, pétanque, jeux en mouvement, billard, bowling.
- Ateliers et sorties favorisant le **bien être** : atelier bien-être (soins corporels à savoir visage/mains/pied, automassage etc), sortie Calicéo.
- Ateliers et sorties favorisant l'**accès à la culture** : ciné Canille (projection de films sur site), sorties cinéma, visite du musée de la résistance et de la déportation, visite du musée des Confluences, visite du Théâtre National Populaire de Villeurbanne, exposition Toutankhamon à La Sucrière, atelier arts urbains avec visites d'expositions (Airt de Famille, Peinture Fraiche, Zoo Art Show), spectacle de danse à la Canille (en lien avec les Subsistances), permanences Culture pour Tous, atelier bibliothèque, Bibliobus.
- Ateliers favorisant la **participation des personnes accueillies** à la vie de l'association et de la Canille : Groupe d'Expression Collective (GEC).

Le programme estival : Comme chaque année, les professionnels de la Canille conçoit un **programme d'été** avec des activités et des sorties différentes du reste de l'année :

- Ce programme privilégie les sorties afin de profiter au maximum du beau temps : piscines, visite guidée du Musée d'Art Contemporain, musée de la miniature et du cinéma, mini-golf, Ile Barbe, Planétarium, balades (au parc, en forêt, sur les quais...), piscines ou baignades au parc de Miribel, bibliothèque en plein air.
- Les ateliers estivaux proposés étaient : dégustation à l'aveugle, karaoké, tournois de Scrabble/Triominos/pétanque, projection des Championnats de para-athlétisme et d'athlétisme, vernissage d'une personne accueillie sur la Canille, petit déjeuner et goûter de l'été, loto.

Focus sur une activité : Atelier Cuisine

Les constats : La cuisine est une activité riche en échange et en apprentissage. Ce projet s'inscrit dans une action éducative tenant compte à la fois de l'individuel et du collectif. Il permet de créer un espace socialisant mais aussi un tremplin vers l'autonomie. Très peu de personnes que nous accueillons cuisinent chez elles ou alors elles ne prennent pas forcément plaisir à le faire. Le fait de créer ensemble et de partager des bons moments peut faciliter l'envie et donner le goût de le faire.

Les partenaires : Une diététicienne de la banque alimentaire du Rhône / Mme Joly. L'association AMAHC est en partenariat avec la banque alimentaire depuis de nombreuses années.

Les moyens : Une convention est signée avec la banque alimentaire pour pouvoir bénéficier des interventions avec la diététicienne.

Différentes possibilités s'offrent à nous en fonction de nos besoins : Atelier à thème sur la nutrition (prévention, astuces en cuisine...) ou Atelier cuisine (confection d'un menu ensemble et dégustation du repas). Les denrées sont prévues par la banque alimentaire pour les interventions cuisine.

Le déroulement : La séance est animée avec une diététicienne en alternant atelier cuisine et atelier à thème sur l'alimentation. Le groupe est limité à 8 personnes. En 2023, les séances ont eu lieu le 25 mai, 29 juin, 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre. La moyenne des participants était de 5 personnes.

Les objectifs : Les objectifs généraux sont liés à la vie quotidienne, à la vie affective, relationnelle et familiale ainsi qu'à la santé physique ou psychique. Les objectifs opérationnels sont nombreux et variés :

- Prendre plaisir à la préparation d'un repas en groupe
- Se respecter les uns les autres. Participer et apporter ses idées.
- Se réapproprier les recettes vues ensemble afin de pouvoir les réaliser à leur domicile. Création d'un classeur avec les recettes.
- Créer et donner l'envie de faire
- Se valoriser, se redonner confiance en soi, sur ses capacités à faire, à créer un repas
- Mobiliser ses 5 sens. Mettre la main à la pâte.
- Développer le plaisir de manger ce que l'on vient de préparer
- Développer des connaissances sur l'alimentation équilibrée
- Créer un espace de partage et de convivialité
- Travailler sur l'autonomie
- Acquérir des techniques de cuisine simples
- Respecter les règles d'hygiène en cuisine

Ces objectifs peuvent être individualisés en fonction des participants.

LES INTERVENANTS

AU CLUB DE VAISE

Deux prestataires sont intervenus sur les clubs en 2023 :

- Sadoo : artiste musicien qui a créé une chanson avec les personnes concernées.
- Alexandra : artiste ayant animé un atelier collage.

A LA CANILLE

En 2023, l'équipe a sollicité des intervenants extérieurs sur divers temps :

- Maryline Guillier (société Jeu m'anime) est intervenue une fois par mois dans le cadre de l'activité jeux de société pour permettre aux personnes accueillies de découvrir de nouveaux jeux.
- Gaëlle Bordel et Sabine Coppe, médiatrices à la Bibliothèque de Lyon 2, sont intervenues sur site et dans les locaux de la bibliothèque afin de proposer des temps de découverte de la bibliothèque, de ce qu'elle offre (accès à la presse, à des films, musiques, tutoriels en ligne, etc...), ainsi que son fonctionnement. Cela a notamment permis aux personnes concernées de faire leur carte culture, leur donnant accès à divers droits dans la cité (musées de la ville gratuits, places de cinéma moins chères, etc.). Ces séances se sont suivies d'ateliers autour du Livre en général : découverte des butais, lectures d'albums, de contes...

LES SORTIES PROPOSEES ET LES SEJOURS

AU CLUB DE VAISE

Un séjour à Marseille a eu lieu sur 3 jours pour 12 personnes concernées accompagnées par 3 professionnels. L'équipe veille à proposer ces petits séjours chaque année aux personnes ne partant pas le reste de l'année, et en équilibrant les groupes pour que tout le monde puisse y participer.

16 sorties culturelles ont été réalisées en 2023 : théâtre, opéra, concert au Transbordeur, cinéma Comédia, Concert aux nuits de Fourvière, match de foot à Groupama Stadium, divers restaurant mettant à l'honneur les cuisines du monde.

La période estivale est toujours particulière, avec un planning festif et ouvert sur l'extérieur pour profiter des beaux jours en petits groupes : restaurants, lac d'Aiguebelette en train, musée, glaces, city bus etc

A LA CANILLE

Les dimanches de juillet et août se sont principalement organisés autour de sorties à la journée avec restaurant le midi.

EDUCATION A LA SANTE

ESPACE DE PREVENTION

Une infirmière détachée du Vinatier fait partie intégrante de l'équipe du club de Vaise. De par sa fonction, elle a proposé sur 2023 des accompagnements en fonction des besoins des personnes concernées autour de questions de santé.

De façon individuelle, sur l'année 2023, 48 entretiens individuels ont été réalisées a la demande de 22 personnes. L'objet des entretiens peut relever d'une demande de soutien psychologique dans des moments de fragilité plus aigüe avec un relai fait auprès de leur équipe de soin si besoin ou si urgence. Il peut être également lié des préoccupations somatiques avec une aide à prendre des rendez-vous dans des centres de santé ou d'examens.

En groupe, 5 ateliers Santé se sont tenus, sur le club de Vaise et la Canille. Un atelier a été annulé pour raison de service. Le sujet est amené par les personnes accueillies ou les équipes, il relève de leurs préoccupations ou leurs questionnements. L'idée est de partir des connaissances et des expériences des participants, d'amener la discussion en s'appuyant sur les connaissances de chacun, de les confronter aux définitions médicales ou scientifiques, afin d'en trouver une juste représentation qui parle au groupe et à chacun. En fonction des sujets, de petits films sont utilisés permettant discussion et critique. Si l'infirmière amène des recommandations de bonne pratique, des connaissances plus médicales, l'atelier est surtout nourri de l'expérience et des connaissances de chacun des participants ce qui le rend dynamique.

Lors des réunions d'équipe du club de Vaise, l'infirmière intervient en complétant le travail réflexif des professionnels avec une approche clinique.

Elle réalise aussi sur le site du club de Vaise des affichages concernant différentes thématiques telles que l'addictologie, la prévention (mois sans tabac, prévention canicule etc).

A l'extérieur, 8 déplacements vers les partenaires du soin, du territoire ou vers les personnes concernées, dans le cadre des permanences Maison Des Usagers (MDU), ont été faits pour promouvoir l'accueil de jour voire l'association.

PROMOTION A LA SANTE DANS LE CADRE D'UN APPEL A PROJET DE LA CPAM

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTE (APA)

Les ateliers d'Activité Physique Adaptée mis en place au dernier trimestre 2022 ont pu se poursuivre en 2023, à raison de 2 fois par mois. Ils sont ouverts à l'ensemble des personnes accompagnées par l'association AMAHC pour leur permettre de découvrir ou maintenir une activité physique. Par ce biais, les professionnels soutiennent le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées et leur permettent de prévenir divers risques de santé liés à l'inactivité.

De janvier à juillet 2023, des séances d'aquagym et de danse latine et expression corporelle ont eu lieu en alternance. A partir de novembre 2023, une série de 3 cycles d'activités sportives différentes a ensuite commencé avec un cycle de 4 séances de « découverte corporelle » : arts du cirque, renforcement musculaire, zumba et trampoline. Cette série se poursuivra en 2024 avec les cycles 2 et 3 respectivement intitulés « jeux collectifs » et « activités de précision ».

- Aaron, danseur professionnel, a proposé des séances de danse latine.
- Chloé Garcia, intervenante en Activité Physique Adaptée du CDSA69 (Comité Départemental du Sport Adapté du Rhône) a commencé à proposer des activités APA dès le mois de novembre 2023. Elle propose une découverte de différents sports par petit groupe, sous forme de trois cycles : Découverte corporelle, jeux collectifs, activités de précision.

SENSIBILISATION A L'ALIMENTATION

Des ateliers cuisine et ateliers à thème sur l'alimentation ont débuté sur le deuxième trimestre 2023 à raison d'un atelier par mois. Ces ateliers étaient ouverts uniquement pour les personnes fréquentant la Canille.

L'atelier Cuisine permet aux personnes de préparer des recettes de cuisine variées avec les denrées apportées par la banque alimentaire et de partager ensuite le repas.

Les ateliers sur l'alimentation portaient sur les thèmes suivants : comment bien ranger les placards et le frigo ? Comment bien conserver les aliments ? Peut-on dépasser les dates de péremption ? Prévention sur le sucre.

PROJETS SPECIFIQUES ET RESEAU

AU CLUB DE VAISE

L'équipe du Club de Vaise est inscrite dans différents collectifs promouvant la santé mentale : participations croisées, coordination 69, toutes et tous concernés...Une professionnelle de l'équipe, accompagnée de personnes concernées, est intervenue régulièrement auprès de professionnels de différentes institutions afin d'informer, de sensibiliser à la santé mentale et de lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale et de la souffrance psychique. Elles participent également au Comité Local en Santé Mentale, toujours accompagnée de personnes concernées.

A LA CANILLE

Depuis son arrivée dans le nouveau quartier de Sainte Blandine en décembre 2022, l'équipe de la Canille a tissé peu à peu un réseau local en formant divers partenariats :

- Avec la MJC Confluence : un professionnel est venu présenter le programme proposé par le Pôle de la vie Sociale aux personnes accueillies à la Canille. Un projet d'inclusion a été élaboré afin que les personnes concernées intéressées puissent participer à des ateliers proposés au Pôle tels que les ateliers Mémoire, Gestion du stress, etc. Les professionnels ont accompagné les personnes concernées qui le souhaitaient afin de faciliter leur inclusion.
- Les professionnels ont aussi participé à des réunions rassemblant des associations actrices du quartier afin de préparer la fête Hippo'camp. Ils y sont allés lors de l'édition de l'été 2023 en tant que visiteurs. En 2024 ils feront partie des participants proposant un stand. Ils prennent ainsi part à la vie locale du territoire.
- Ils proposent aussi aux personnes concernées de profiter de la présence du bibliobus du quartier qui vient une semaine sur 2 sur la place de l'hippocampe proche de la Canille.

Dans le cadre des politiques publiques et culturelles de la ville, l'équipe a formé un partenariat qui lui permet de profiter de la gratuité des musées de la ville tels que le Musée d'Art Contemporain de Lyon (MAC) et de bénéficier de visites guidées gratuites.

PARTENARIATS PROFESSIONNELS

AU CLUB DE VAISE

Le Club de Vaise a tissé un lien privilégié avec la Mairie de Lyon 9^{ème} et plusieurs activités ont été réalisées dans ce cadre : participation au collectif Handicap 9 et La voix est libre.

Des partenariats forts sont maintenus avec différents lieux évènementiels artistiques et culturels à Lyon. Ces partenaires viennent chaque année, au mois de juin, présenter la prochaine programmation et ainsi permettre aux personnes concernées, en lien avec l'équipe, de programmer les sorties culturelles et artistiques de l'année suivante.

A LA CANILLE

- Pauline Joly, diététicienne de la Banque Alimentaire du Rhône a proposé des ateliers pour des ateliers cuisine dans un tiers lieu ainsi que des ateliers à thème autour de l'alimentation à la Canille.
- Un partenariat avec Culture pour Tous a été mis en place. Une permanence est tenue sur chaque site (La Canille et Vaise), une fois par mois, par une personne en service civique. Cette permanence favorise l'accès à culture es personnes accueillies, via la billetterie solidaire. La première permanence a eu lieu de janvier à juin 2023.

Ces permanences n'ont pas pu être reconduite à l'automne 2023 car le planning des permanences de l'association Culture pour tous était complet pour le semestre. La demande a été réitérée pour l'année 2024.

LA PAROLE DES PERSONNES CONCERNEES

Les personnes concernées ont été sollicités pour partager leur parole concernant le SACJ, sur l'année 2023. A la Canille, les professionnels ont proposé un questionnaire anonyme.

Qu'est-ce que vous a apporté la Canille en 2023 ?

- « *Un soutien moral suite au décès de mon mari et pour certains papiers administratifs* ».
- « *De pouvoir voir du monde* ».
- « *De l'écoute, des moments conviviaux avec des gens* ».
- « *Ça m'a permis de créer du lien social et partager des activités* ».

- « Découvrir le nouveau local ainsi que le quartier de Perrache, je ne connaissais pas du tout ce quartier ».
- « Des repas en amélioration et bons maintenant. Des sorties sympas : cinéma, préparation de repas avec la banque alimentaire, ateliers diététiques, musées... »
- « De bons repas en amélioration tout au long de l'année ! De la bonne humeur, des activités très variées, des sorties intéressantes ».
- « Les rencontres avec les adhérents, les bons repas, les repas végétariens les jeudis ».

Pouvez-vous nous parler d'un moment ou élément qui vous a particulièrement plu ou marqué ?

- « Ce que j'apprécie c'est les sorties à Calicéo avec le repas à l'extérieur et les tablées de la Canille ».
- « Le déménagement ».
- « Le moment santé et bien-être (atelier) ».
- « J'aime beaucoup l'atelier musique et cuisine. On y discute avec les autres ».
- « Sorties du dimanche à l'extérieur en été ».
- « La culture vous balade : sortie au musée de la résistance et déportation. Visite de l'expo permanente. La guide était particulièrement intéressante et nous a conté la vie de la résistance en particulier à Lyon. C'était très instructif et vivant ».
- « Sortie la culture vous balade au musée Paul Dini à Villefranche. Guide très intéressante qui nous a bien mis en valeur les tableaux présentés. Bon repas. Déambulation intéressante rue nationale pour voir les cours, escaliers, façades... »
- « La culture vous balade avec visites guidées particulièrement intéressantes. D'autres sorties culturelles, expositions, musée. Être accueilli à Vaise climatisé lors de la canicule de l'été a été bénéfique pour tout le monde. L'inauguration de la Canille le 27 avril. L'hommage à Bernard Valette a été un moment fort en émotion avec sa sœur et son neveu ».

EVALUATION DU SACJ SELON LE NOUVEAU DISPOSITIF ELABORE PAR LA HAS

LE REFERENTIEL

En juin 2023, durant 2 jours, le Service d'Accueil Collectif de Jour a été évalué selon le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS.

L'évaluation du niveau de qualité des prestations délivrées par le SACJ a été réalisé par un cabinet tiers extérieur indépendant, autorisé à procéder aux évaluations lors d'une visite au sein du service. La procédure d'évaluation porte sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées.

Le référentiel répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation. Il est construit selon 9 thématiques :

- *Bienveillance et Éthique,*
- *Droits de la personne accompagnée,*
- *Expression et participation de la personne accompagnée,*
- *Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement,*
- *Accompagnement à l'autonomie,*
- *Accompagnement à la santé,*
- *Continuité et fluidité des parcours,*
- *Politique ressources humaines,*
- *Démarche qualité et gestion des risques.*

Les méthodes d'évaluation permettent de croiser les regards sur l'activité du service et d'avoir une approche globale de la qualité. Ainsi le référentiel comprend 3 chapitres :

- Chapitre 1 : la personne. Il s'agit de recueillir l'expression des personnes accompagnées.
- Chapitre 2 : Les professionnels. Il s'agit d'interroger les pratiques des professionnels.
- Chapitre 3 : l'ESSMS. Il s'agit d'interroger l'organisation mise en place par la gouvernance de la structure au regard des bonnes pratiques.

Au total, 42 objectifs sont posés avec 157 critères d'évaluation dont 139 critères dits « standards » et 18 critères dits « impératifs » = exigences impliquant la mise en place d'actions spécifiques dans la continuité immédiate de la visite d'évaluation, si elles ne sont pas satisfaites.

LA PREPARATION DE L'EVALUATION

Afin de préparer cette évaluation, différentes étapes ont été mises en œuvre :

- 06 avril : échange préparatoire entre la gouvernance et le cabinet d'évaluation.
- 24 et 25 avril : présentation de la démarche d'évaluation aux équipes.
- Fin avril : présentation de la démarche d'évaluation par la direction aux personnes accueillies sur les 2 sites
- Fin avril à mi-juin : préparation de l'audit

- 12 et 13 juin : visite d'évaluation

Suite à l'évaluation, un pré rapport a été rédigé par les évaluateurs et reçu par la direction le 05 juillet. Ce document a fait l'objet de commentaires de la part de la direction qui a ensuite élaboré un plan d'actions. Le rapport de l'évaluation et le plan d'actions ont été adressé à la Métropole le 10 août 2023.

POINTS SAILLANTS DE L'ÉVALUATION

LES POINTS FORTS

- La satisfaction des personnes rencontrées.
- Notion incarnée d'un accueil bienveillant, absence de jugement de la part des professionnels.
- Des professionnels attentifs ayant de belles pratiques d'ajustement des réponses apportées dans l'accompagnement.
- Une bonne maîtrise des professionnels dans la mise en œuvre des droits et la connaissance du projet de service.
- Gestion des ressources humaines.
- Inscription forte sur les territoires et dans les réseaux avec des partenariats riches et diversifiés.
- Dynamique d'innovation de l'association.
- Participation des personnes concernées.

LES POINTS D'AMÉLIORATION

- Faiblesse de la traçabilité : de belles pratiques mais absence de projet personnalisé. La notion de trajectoire est perdue, l'accompagnement s'incarne dans le présent mais pas dans la dimension de projet.
- La place de l'entourage et la notion de partenariat dans l'accompagnement de la personne.
- L'évaluation des besoins de la personne et des risques auxquels elle s'expose.
- La structuration et l'amplification de la démarche qualité et de la gestion des risques (repérage et prévention des risques, gestion de crises, recueil des réclamations).

LE PLAN D' ACTIONS

Pour répondre au besoin de traçabilité et de partage des informations, un logiciel Dossier Usager Informatisé a été déployé au sein du SACJ à partir de l'automne 2023. Ce logiciel permet notamment de tracer et réévaluer le projet d'accompagnement de la personne concernée. CF annexe SACJ.

LES TABLEES DE LA CANILLE

Les soirées du jeudi, appelées « Tableés de La Canille », sont un temps d'accueil spécifique coanimé par un professionnel de La Canille et un professionnel du S.A.V.S à tour de rôle. Depuis septembre 2023, [une éducatrice spécialisée en apprentissage au SAVS est systématiquement présente aux tableés](#) pour permettre un trinôme [favorisant une qualité d'accueil et d'accompagnement pendant ce temps](#) de la tableée. Ces événements sont aussi un outil d'accompagnement collectif pour le SAVS et participent à la mise en œuvre du projet d'animation de La Canille. L'objectif des Tableés est de proposer un espace [de rencontre convivial](#) pour les personnes accueillies sur La Canille et les personnes accompagnées par le SAVS, afin que le lien social puisse être mis en jeu différemment et pour permettre aux personnes accompagnées par le SAVS. de découvrir un nouveau lieu d'accueil dans la cité et de lutter contre l'isolement social.

Ces soirées ont lieu deux jeudis par mois, de 17h à 20h, au café animation La Canille. Elles peuvent aussi se dérouler à l'extérieur en fonction des événements culturels (ou autres) de la ville et des demandes des personnes. Les inscriptions sont limitées à 10 personnes en intérieur (5 places pour des personnes inscrites à la Canille et 5 places pour des personnes accompagnées par le SAVS), et 8 personnes en extérieur. Elles s'articulent autour d'un repas collectif et d'une animation/médiation (quizz musical, soirées à thème, etc....) en favorisant la co-construction et la co-animation des soirées avec les personnes présentes. Une réunion se déroule tous les mois de septembre pour faire le bilan avec les personnes participantes et leur permettre de construire le programme de l'année à venir selon leurs envies et leurs idées.

Pour répondre à une demande des personnes, des maxi tableés sont organisées une fois par trimestre, l'idée est de partager un spectacle ou concert sur un horaire davantage en soirée. Un livre d'or a été instauré cette année pour recueillir les impressions des personnes participantes. Il permettra à la fois d'évaluer la satisfaction des participants et est un outil de présentation. Cela permet aussi de conserver trace de la diversité des tableés (affiches).

En 2023, [19² tableés ont rassemblé 171 personnes](#) accompagnées par le SAVS ou accueillies au SACJ La Canille.

² soirée Welcome 2023 (galette des rois/karaoké), soirée blindtest, soirée nouvel an chinois, soirée poésie en cuisine, soirée espagnole, soirée choucroute alsacienne, Maxi Tableée cirque, soirée inauguration de la Canille, soirée japonaise, soirée Festival de Cann'ille 2023, soirée pétanque et pique-nique, soirée Embarquez pour l'été (Vaporetto), soirée Fin d'été à St trop', soirée créole, soirée belge, Maxi Tableée café-théâtre, soirée bowling, soirée pub irlandais, soirée marché de Noël.

LA CULTURE VOUS BALADE



En 2023, ce temps transversal co-animé par une professionnelle du S.A.V.S. et une professionnelle de la Canille, a été suspendu de janvier à mars en raison de l'absence d'une des professionnelles puis a repris une fois par mois d'avril à décembre (hormis la période de juillet à septembre où la Canille propose un programme d'activités estivales.)

Ces temps ont permis d'accueillir entre 5 et 10 participants par sortie, et de former des groupes composés de personnes accompagnées par le S.A.V.S. et de personnes accueillies à la Canille.

L'idée est toujours de proposer des sorties pour répondre à deux objectifs qui sont l'ouverture sur la cité par le biais de la culture à portée de main et l'appropriation d'un territoire. C'est aussi l'occasion de sortir de chez soi, investir un groupe, partager un moment d'échanges, découvrir des lieux qui ne sont pas toujours simples à visiter seuls. La sortie en groupe peut être alors facilitante pour découvrir des lieux culturels. La visite toujours médiatisée est appréciée pour l'enrichissement qu'elle représente. Cette année encore, le groupe a été force de propositions et a pu suggérer la visite de certains lieux comme l'aquarium par exemple ou a demandé de nouvelles balades urbaines avec notre guide privilégiée depuis plusieurs années Martine Dupalais de l'association « De Condate à Lyon confluence ».

Nous avons pu également organiser une sortie à la journée à Villefranche en juin, avec un trajet en train, visite guidée du musée Paul Dini, repas au restaurant et découverte de certaines curiosités architecturales de la ville. Cette sortie en journée complète est l'occasion de s'essayer à un mini voyage pour certains. Déjà prendre le train est une aventure et n'est pas toujours facile à expérimenter seul. La faible distance permet un petit dépaysement tout en offrant la possibilité de se retrouver chez soi le soir au retour. Les personnes peuvent faire ainsi l'expérience d'une sortie hors de Lyon pour découvrir d'autres sites, avec la possibilité de pouvoir y accéder en autonomie une prochaine fois grâce au train.

Le relevé d'impressions que les participants remplissent à la fin de chaque sortie, pour décrire leur niveau de satisfaction, est un outil d'évaluation important pour les animatrices. Il donne lieu à des échanges et permet d'envisager avec les participants des points d'amélioration, des organisations ou des thèmes à privilégier pour les prochains projets de sorties.

En 2023, nous avons pu remarquer encore l'intérêt de cet atelier transversal, qui a pu faire découvrir le projet de la Canille et ses professionnels à certaines personnes accompagnées et a pu faciliter ensuite leur accès à d'autres propositions d'activités.

Les sorties sont toujours proposées avec un guide spécialiste du sujet et dans un périmètre accessible en transport en commun.

Les sorties en 2023 :

- balade urbaine ; d'un pont à l'autre sur le Rhône
- visite de l'aquarium
- sortie en journée à Villefranche sur Saône Musée Paul Dini
- balade urbaine : traboules de la croix Rousse
- Musée Jean Couty De Matisse à Chagall
- visite de l'auditorium

LE CHŒUR EPHEMERE



En novembre 2019 a eu lieu un premier événement « Respire ». Ce fut une rencontre entre des chœurs éphémère (Gémotion, les Amis du Pas, Entraide Majolane, ATD Quart-monde, Foyer Santy, Chœurs de Solvay et de la Traboule – fondation ARHM...) regroupant des personnes accompagnées/adhérents de différentes associations et l'ensemble Vocal de Lyon dirigé par la Cheffe de Chœur Blandine Ligneau. Le Gloria de Vivaldi fut ainsi interprété à la Chapelle de la Trinité <https://www.youtube.com/watch?v=wjaZFyktQso>

Ce projet a eu lieu pour une troisième édition la première semaine de juillet 2023, avec depuis deux ans la création d'un chœur éphémère « Amahc », regroupant des personnes accompagnées par le S.A.V.S. ou accueillies dans les Accueils de Jour. Ce projet a été coordonné par un professionnel du S.A.V.S avec une répétition par mois de janvier à juin à la MJC Confluence (Lyon 2), soit 7 répétitions d'une heure trente. Toujours sous la direction de Blandine Ligneau, en partenariat avec Le Centre de la Voix Rhône-Alpes, le concert final s'est déroulé à la collégiale Saint Just (Lyon5) devant 300 personnes le jeudi 6 juillet 2023. Ce concert a eu lieu en clôture d'une semaine de stage organisée par le chef d'orchestre Bernard Tétu <https://www.bernardtetu.com/a-propos> et le Centre de la voix. <https://www.centredelavoix.com/>

Deux œuvres polyphoniques ont été travaillées avec le Chœur éphémère d' AMAHC : un chant gospel « Alléluia » inspiré de l'alléluia du Exultâtes Jubile de Mozart et un chœur de Haëndel , extrait de Judas Maccabée, œuvres qui se sont intercalées dans le concert de fin de stage du Centre de la voix, regroupant des professionnels ou amateurs avertis. Ce concert a été accompagné au piano par un pianiste professionnel (Didier Puntos) et dirigé par Bernard Tétu et Blandine Ligneau.

Des choristes de l'ensemble Vocal de Lyon se sont proposés pour soutenir le Chœur éphémère lors des répétitions ainsi qu'au concert final.

L'objectif de cette médiation culturelle et artistique est d'accueillir des personnes qui d'habitude ne viendraient ni assister à un concert de chant classique, ni (a fortiori) y participer. L'idée est aussi de permettre une rencontre entre des personnes initiées à la musique et des non-initiés, où chacun se laisse surprendre agréablement par l'autre, dans une participation partagée. En créant ce chœur, c'est aussi la lutte contre l'isolement social et contre la stigmatisation qui est visée. Sortir de chez soi est déjà un grand pas pour certains. et c'est aussi l'occasion pour les personnes accompagnées de nouer des liens avec de nouveaux territoires dans la cité (lieux de répétitions, de concert). Il s'agit aussi pour les participants d'éprouver la solidarité à l'œuvre à l'intérieur d'un Chœur, utilisée ici comme renforçateur de l'estime de soi ; l'aspect potentiellement anxiogène, le « trac » est absorbé par le nombre, chaque interprète est unique, mais sans le risque de la défaillance individuelle, le groupe fait corps et s'entraide, une note « ratée » n'aura pas de conséquences, le Chœur éphémère étant lui-même soutenu par des choristes « renfort » professionnels.

Sur l'ensemble du projet, 12 personnes accompagnées et trois professionnels (SAVS et SACJ) ont participé aux répétitions, 8 personnes accompagnées ont participé au concert final qui regroupait en tout 80 choristes.

LE SERVICE LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNES (SLVA)

Durant l'année 2023, le Service Loisirs et Vacances Accompagnés (SLVA) AMAHC a permis à 720 vacanciers de bénéficier de séjours vacances adaptées.

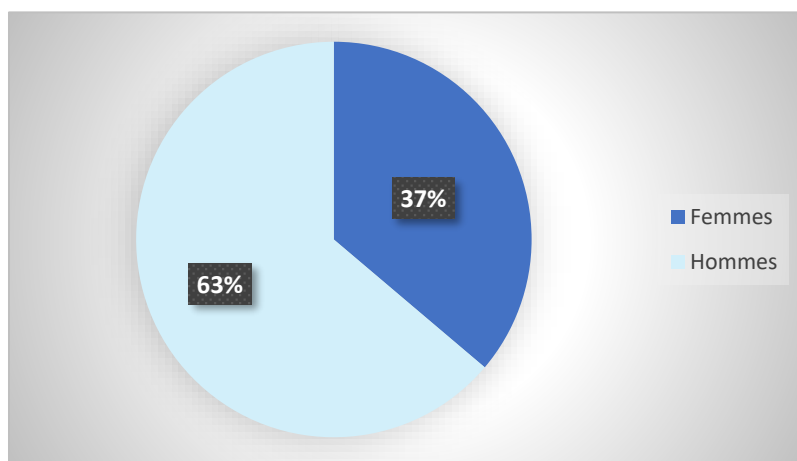
AMAHC a organisé 101 séjours dont 6 week-ends d'une durée de 2.5 à 4 jours.

Les séjours de vacances se sont déroulés sur trois périodes soit :

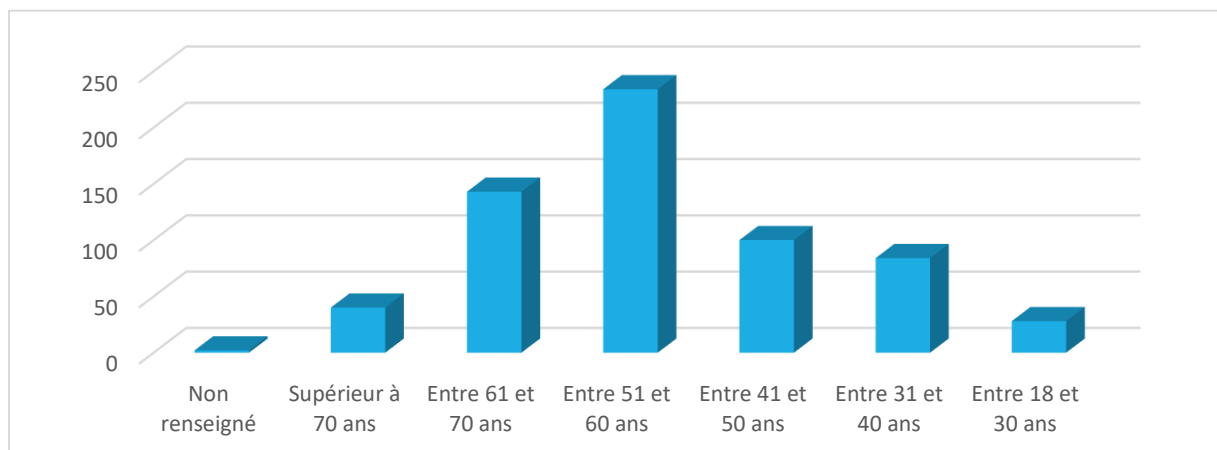
- Vacances de printemps (du 8/04 au 23/04/2023)
- Vacances d'été (du 16/06 au 15/09/2023)
- Vacances d'hiver (du 20/12 au 2/01/2024)

LES VACANCIERS

HOMMES/FEMMES



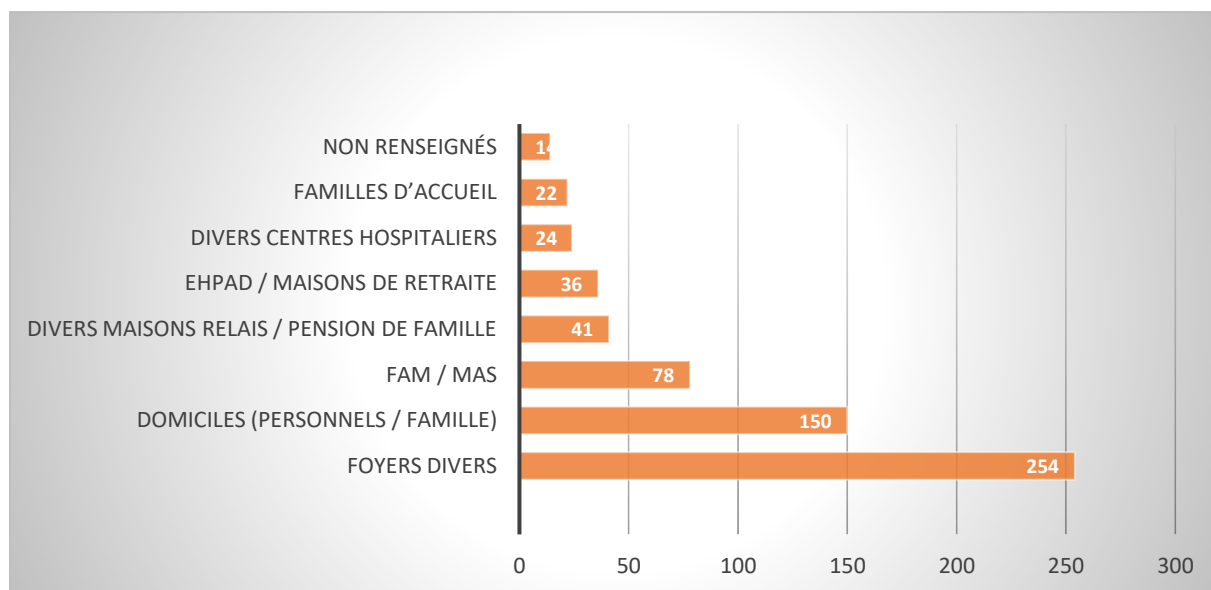
AGE (PAR TRANCHE DE 10 ANS)



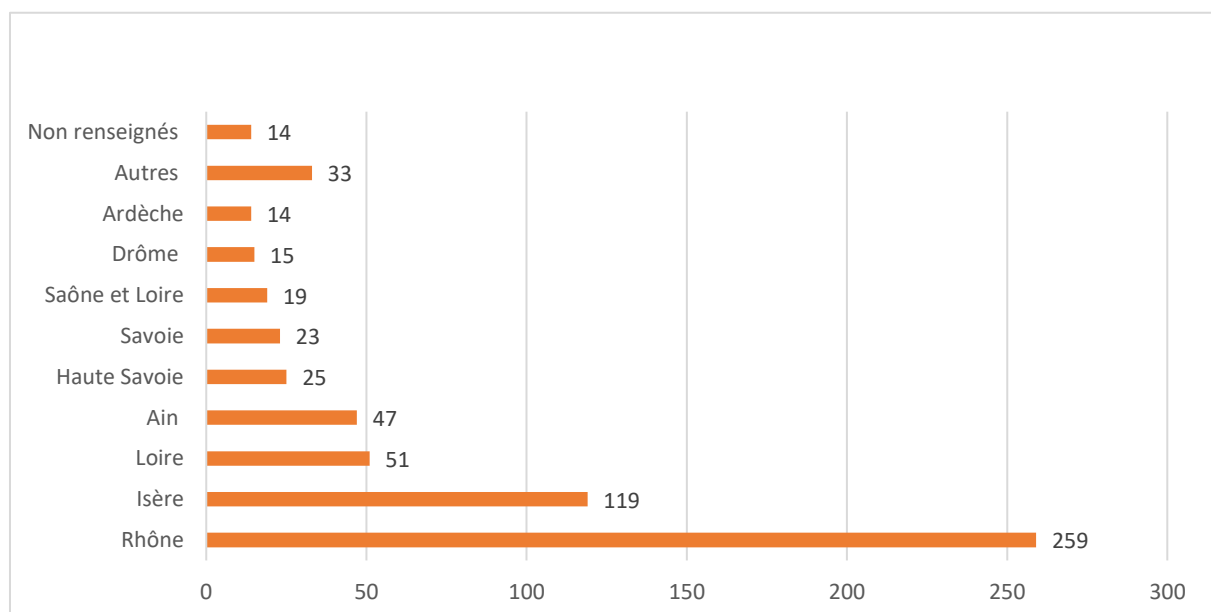
Comme en 2022, les tableaux font ressortir ce que nous constatons depuis plusieurs années, à savoir un vieillissement de notre public.

Nous avons de plus en plus de vacanciers âgés, dont le quotidien se trouve ralenti par une grande fatigabilité, un besoin de temps de repos important, et, de plus en plus souvent, nécessitant un accompagnement soutenu dans le quotidien (mobilité réduite, toilette, ...).

LIEUX DE VIE



PROVENANCE GEOGRAPHIQUE



LES EQUIPES

Afin de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs des personnes en situation de handicap psychique et par ce biais, favoriser leur rétablissement et leur inclusion dans la société, le SLVA est composée d'une équipe de permanent et d'animateurs.

L'EQUIPE DE PERMANENTS DU SERVICE LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNEES

Notre équipe est composée de salariés permanents qui représentent 4,5 ETP (équivalent temps plein). L'ensemble des animateurs accompagnateurs de séjours représente 5,03 ETP

Les permanents du service assurent une astreinte téléphonique. Elle est à disposition des équipes accompagnatrices 7j/7j - 24h/24h.

LES ANIMATEURS ACCOMPAGNATEURS DE SEJOUR AMAHC

105 animateurs ont été recrutés au cours de l'année 2023 :

- 64 sont des nouveaux accompagnateurs
- 41 sont d'anciens animateurs (soit 39 %)

Une animatrice responsable a participé à la formation « Responsable de séjour adapté ».

25 nouveaux animateurs accompagnateurs n'ayant pas ou peu d'expérience d'accompagnement de séjours adaptés ont bénéficié d'un temps de « sensibilisation à l'accompagnement des séjours adaptés AMAHC ». Ces deux temps ont été animés par l'association GRAFE.

AMAHC a proposé un temps d'échange à 10 animateurs responsables animé par les permanents du SLVA. L'objectif de cette réunion était de clarifier le rôle du responsable de séjour et de présenter les attentes spécifiques d'AMAHC liées à cette fonction.

Fin septembre, nous adressons un questionnaire par e-mail à tous les animateurs accompagnateurs et responsables de séjour. Ce questionnaire a pour objectif de permettre au service vacances de dresser un bilan des séjours accompagnés. Nous abordons différents aspects des séjours, et notamment : Le travail d'équipe ; Les lieux de séjours ; Les vacanciers et les difficultés rencontrées ; Le transport ; Les liens avec le service vacances et l'astreinte téléphonique ; Les besoins en termes de formations à venir

Suite aux réponses des questionnaires, nous offrons à chaque salarié un bilan individuel en présentiel, par téléphone ou en visioconférence. Au mois d'Octobre, le SLVA propose un « Pot de fin de saison » pour l'ensemble des équipes ayant accompagnées des séjours AMAHC.

L'objectif de ces temps est d'améliorer notre fonctionnement afin que nos séjours soient de qualité.

LA LOGISTIQUE

LES LIEUX DE SEJOURS :

Nous visitons l'intégralité des lieux de séjours avant d'engager une première location. Les visites sont effectuées par un permanent du service vacances.

En 2023, 23 lieux de séjours ont été proposés en France et un au Portugal.

LE TRANSPORT :

Nous mettons à disposition de tous les groupes les moyens de transport nécessaire pour que l'intégralité du groupe puisse se déplacer lors des sorties extérieures pendant le séjour.

Les véhicules dédiés aux séjours sont des voitures ou/et des minibus de location.

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU SLVA

L'UNAT AURA

En tant qu'adhérents, nous profitons d'une veille réglementaire dans le secteur du tourisme. Cela nous permet d'obtenir des informations importantes à temps pour garantir la qualité de nos séjours. De plus, nous avons l'occasion d'échanger avec d'autres organismes de vacances adaptées (OVA) lors de réunions sur des problématiques telles que le recrutement, l'assurance annulation et la responsabilité civile professionnelle.

LE CONSEIL NATIONAL DE LOISIRS ET DE TOURISME ADAPTE (CNLTA) .

En tant qu'adhérents du CNLTA, nous nous engageons à offrir des séjours de qualité et par conséquent, nos séjours sont évalués par la commission qualité. Au cours de l'année 2023, deux séjours ont été contrôlés à Balanzac et Bailleul. De plus, le CNLTA est un service de ressources vers lequel nous nous tournons lorsque nous avons besoin d'informations, notamment sur la réglementation des OVA (organismes de vacances adaptées) et les bonnes pratiques. Enfin, le CNLTA est un interlocuteur privilégié de la DGAS.

SANTE MENTALE FRANCE (SMF) :

2023, AMAHC a signé une convention de partenariat avec la Fédération Santé Mentale France qui permet aux vacanciers de demander une aide financière dans le cadre d'un programme d'aides aux projets vacances. Le montant maximum attribué aux demandeurs est de 400.00€.

Nous avons présenté 69 dossiers de demandes de vacanciers, deux ont été refusées car ils ne correspondaient pas aux critères d'éligibilité (plus de 5 demandes sur 5 ans). L'aide financière accordée est envoyée sous forme de chèques vacances, le montant de l'aide vient en déduction de la facture finale adressée par le service facturation.

L'ASSOCIATION GRAFE :

Nous avons proposé durant l'année 2023 une formation « Responsable de séjours adaptés » (sur trois week-ends) et un temps de « sensibilisation à la fonction d'animateur de séjours adaptés » (sur un week end) en partenariat avec l'association GRAFE (Groupe Ressource pour l'Accompagnement, la Formation et l'Education). AMAHC est invité au Conseil d'Administration du GRAFE, ce qui permet d'échanger sur nos besoins en formation. De plus, ces réunions permettent de rencontrer d'autres associations qui bénéficient également des formations dispensées par le GRAFE.

LES DIFFERENTES FORMULES DE SEJOURS PROPOSEES PAR AMAHC

Afin de répondre au mieux aux besoins des vacanciers, le service vacances de AMAHC propose différentes formules de séjours.

LES SEJOURS CLASSIQUES

D'une durée de six jours à trois semaines, ces séjours permettent aux vacanciers de découvrir une région, de rencontrer d'autres personnes, de choisir des loisirs et de vivre un temps différent dans un cadre chaleureux et convivial. Ces séjours sont généralement prévus pour des petits groupes constitués de 7 à 8 vacanciers accompagnés de 2 animateurs.

Les repas sont préparés par l'équipe animatrice avec la participation volontaire des vacanciers. Un planning d'activités et d'animations est réalisé en lien avec les attentes des vacanciers.

Certains lieux de séjour permettent aux vacanciers qui le souhaitent et qui sont en capacité d'accéder facilement aux commerces, aux animations, aux plages et de profiter seul ou avec d'autres vacanciers de temps libres, sans la présence d'un accompagnateur.

LES « SLOWS SEJOURS »



Ces séjours destinés à des personnes dont le quotidien se trouve ralenti par une grande fatigabilité et un besoin de temps de repos important.

Nous privilégierons un rythme de séjour qui permet à chacun de « démarrer la journée » à son rythme. Les activités sont adaptées afin de limiter les déplacements, les sorties à l'extérieur se déroulent en fin de journée afin de privilégier du temps sur site de vacances.

LES « SLOWS SEJOURS RENFORCES »



Ces séjours sont destinés à des vacanciers qui, d'une part, peuvent avoir des problèmes de mobilité à la marche importants et nécessité un accompagnement soutenu dans le quotidien, et d'autre part avoir besoin d'un cadre relationnel très présent. Ces séjours bénéficient d'un accompagnement renforcé sous forme de petits groupes de 6 vacanciers et de 3 accompagnateurs.

LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE SERVICE VACANCES

ORGANISATION DES SOINS :

Les vacanciers que nous accompagnons pendant leurs séjours présentent de plus en plus de pathologies chroniques nécessitant une prise en charge médicale importante. Par conséquent, nous avons besoin d'interventions ponctuelles d'infirmiers et d'infirmières libérales pour assurer les soins nécessaires.

De plus, nous faisons face à d'importantes difficultés avec les cabinets infirmiers concernant la prise en charge des soins de nursing. Malheureusement, cela empêche les vacanciers les plus dépendants de partir en vacances.

Enfin, lorsque les piluliers sont incomplets, nous sommes contraints de contacter des pharmacies pour acheter les traitements. Cependant, certaines pharmacies refusent de préparer les piluliers. Dans ces cas, nous devons faire appel à un cabinet infirmier ou organiser une consultation médicale pour que le pilulier puisse être correctement constitué, même si cela peut perturber le bon déroulement du séjour.

LORS DES ACTIVITES :

Durant les périodes de juin et septembre, les séjours se déroulant en bord de mer sont confrontés à l'absence de surveillance des plages. Cela est problématique car nos animateurs accompagnateurs ne sont pas « surveillant de baignade ».

EVENEMENT INDESIRABLE GRAVE :

Durant la saison été 2023, Le service vacances a signalé un évènement indésirable grave auprès de la DREETS ARA et à la DDCS de l'Hérault.

LE BILAN DE 2023

Globalement, les séjours se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes, garantissant ainsi une qualité d'accueil et d'accompagnement pour les vacanciers. De nombreux témoignages et échanges font état de la satisfaction des personnes accueillies et accompagnées. Nous pouvons évaluer cette satisfaction à travers les nombreux appels, courriels et lettres reçus, ainsi que les échanges fréquents avec nos partenaires tels que les institutions, les services de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et les familles.

LE LOGEMENT D'ABORD

Suite à l'augmentation des financements en juillet 2022, une réorganisation du service avec deux 0,80 ETP pleinement dédiés au dispositif Logement D'Abord a été pensée et mise en œuvre dans le cadre de plusieurs recrutements et de la structuration du service dans de nouveaux locaux.

Ce nouveau service a vu le jour en janvier 2023 avec deux professionnels. L'objectif pour l'année 2023 était de le structurer afin de poursuivre l'amélioration de la qualité et la continuité de l'offre de service en renforçant le nombre d'accompagnement.

Dans une même dynamique associative l'équipe du Logement D'Abord s'est approprié les locaux au 28 Rue Denfert Rochereau et a travaillé à la mise en œuvre du Dossier Unique de l'Usager.

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE LOGEMENT D'ABORD

LE PLAN QUINQUENNAL POUR LE LOGEMENT D'ABORD 2 ET UN FINANCEMENT METROPOLE

Le logement d'abord est financé par la Métropole de Lyon sur enveloppe annuelle.

Il relève de la loi 2002.02 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale complétée par la loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

Le plan quinquennal pour le Logement D'Abord 2 et la lutte contre le sans-abrisme s'articulent autour de cinq grandes priorités : la production et la mobilisation de logements abordables, l'accélération de l'accès au logement, l'accompagnement des personnes, la prévention des ruptures et la mobilisation des acteurs et des territoires.

L'association a poursuivi son engagement en se positionnant sur ce plan quinquennal 2.

LA MISSION LOGEMENT D'ABORD : DONNER LA PRIORITE AU LOGEMENT SANS CONDITION

La mission d'accompagnement dans le cadre des principes du Logement D'Abord est :

- Permettre l'accès au logement en bail direct, séparé du traitement
- Favoriser le choix et le contrôle par l'utilisateur, positionné au centre de son accompagnement sans coercition

- Priorisé :
 - *L'accompagnement orienté rétablissement*
 - *La réduction des risques*
 - *La souplesse dans l'accompagnement aussi longtemps que besoin*
- Le co-portage de l'ensemble des situations accompagnées par l'équipe.

A AMAHC nous tentons de permettre à des adultes en situation de souffrance psychique et en difficulté d'adaptation sociale d'accéder à un logement autonome, s'y maintenir en prenant une place dans leur environnement.

Nous souhaitons favoriser

- Le rétablissement de leur situation, l'amélioration de la santé et de leur bien-être
- L'intégration, la création et le maintien de liens sociaux par une relation d'aide et d'écoute.

Pour cela un partenariat avec le pôle social du pôle Ouest de l'hôpital du Vinatier a été établie dès la mise en œuvre du dispositif afin que les assistantes sociales puissent nous orienter [des personnes isolées qui occupent un lit et qui vont être sortantes](#). Elles sont rencontrées par l'équipe afin d'évaluer avec la personne quels sont ces besoins et si nous pouvons y répondre. L'orientation est enfin priorisée par la Maison de la Veille sociale. L'accompagnement et la recherche de logement peuvent alors commencer.

Nous proposons ensuite la signature d'un contrat d'accompagnement social qui sera réévaluer une fois par an avec la cheffe de service.

L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DU SERVICE LOGEMENT D'ABORD AMAHC

L'EQUIPE

Depuis le premier janvier 2023, l'équipe se constitue de deux travailleurs sociaux à 0,80 ETP et d'une cheffe de service Aurélie ESCALON.

Céline Chareyron, éducatrice spécialisée a pu prendre sa poste en janvier 2023.

Elle est rejointe en février 2023 par Boris Arnal, éducateur spécialisé qui quitte le service à la fin de la période d'essai en avril 2023. Marielle Laporte, assistante sociale rejoint le service en octobre 2023 et le quitte en décembre 2023.

Les deux postes de travailleurs sociaux permettent une présence éducative et une continuité de service sur toute la semaine du lundi au vendredi de 09 à 17H30. Ils sont présents chacun quatre jours par semaine.

L'équipe bénéficie du soutien de la direction, Katia AMORETTI, du directeur adjoint administratif et financier Eric ROSSET, de la comptable Ingrid BOBE, de l'assistante ressources humaines Marion POISSE et de l'assistante qualité Virginie MALLET.

L'ORGANISATION DU SERVICE

L'équipe bénéficie maintenant d'un bureau dédié au Logement D'Abord , avec chacun un bureau équipé d'ordinateur, une table d'accueil pour les RDV avec les personnes.

Actuellement l'équipe formalise son travail dans [un temps de coordination avec la cheffe de service le lundi matin](#), [un temps d'analyse de la pratique](#) le mercredi matin une fois par mois avec l'Equipe Mobile de Liaison Social de Santé Mentale et Communauté et un intervenante an analyse de la pratique ethno-psychologue.

L'équipe du Logement D'Abord s'engage aussi dans le cadre de la formation continue et a pu s'inscrire sur différents temps de formation :

Céline Chareyron et Aurélie Escalon ont pu bénéficier de

- la formation Droit handicap et participation social en janvier 2023,
- une demi-journée de sensibilisation au Trouble du Spectre Autistique dispensée par le Centre Ressources Autisme Rhône alpes, en mars 2023
- la formation PSC1
- la formation au logiciel Imago en lien avec la mise en place du dossier partagé de l'utilisateur.

Céline Chareyron s'est inscrite sur différentes formation avec des partenaires tel que la formation sur le logiciel SISIAO de la Maison de la Veille sociale, la BSE...

Elle a aussi pu intégrer le « Diplôme Universitaire Logement D'Abord » en octobre 2023.

LA TRANSVERSALITE ASSOCIATIVE

Les personnes accompagnées au Logement D'Abord peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement en transversalité sur les autres services de l'association, nombreux sont ceux qui ont pu découvrir le Café animation la Canille. Certains ont pu participer à la fête de fin d'année. Une personne accompagnée par le Logement D'Abord s'est inscrite à la formation DHP et a pu suivre la formation.

L'équipe participe aux différents temps institutionnels et à la démarche qualité, à l'évaluation du dispositif et à la vie de l'association AMAHC.

UNE FORTE AUGMENTATION DE L'ACTIVITE

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2023

- LA FILE ACTIVE EN 2023 A DOUBLE, ELLE EST DE 18.

En 2023, 12 entrées ont pu être effectuées, 16 personnes sont actuellement accompagnées.

Une situation de veille d'accompagnement a été proposée et 2 sorties définitives du dispositif.

Nous avons pu signer 8 Contrats d'Accompagnement Social et réaliser 2 bilans.

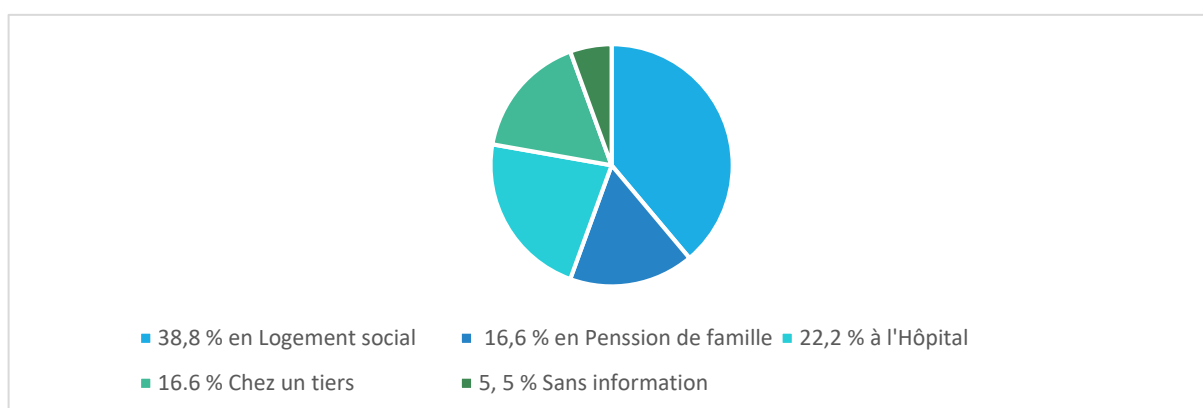
- LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

3 personnes sont accompagnées depuis 2020 ; 3 personnes sont accompagnées depuis 2021 ;

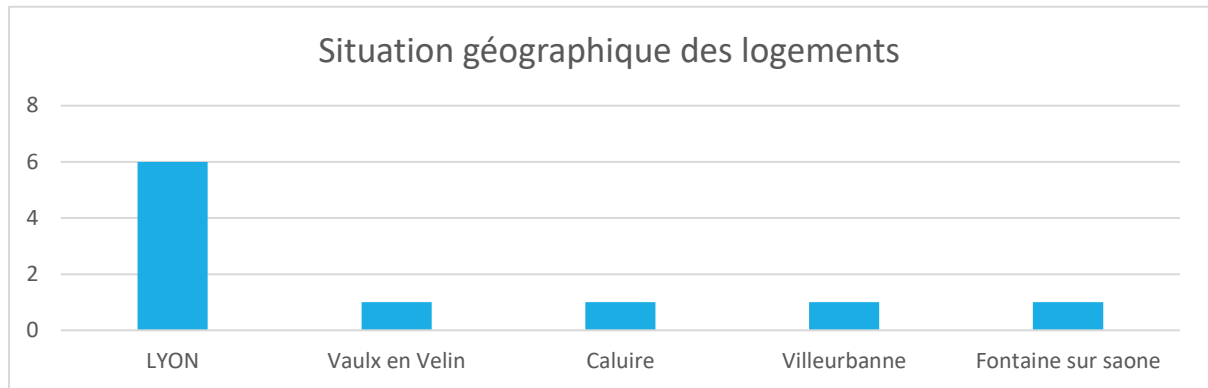
Il y a eu 12 entrées en 2023, dont une personne qui annule sa demande un mois après son admission.

- SITUATION LOGEMENT AU 31/12/2023 DES 18 PERSONNES ACCOMPAGNEES :

4 personnes ont pu accéder à un logement en 2023, 3 chez des bailleurs sociaux et 1 en Pension de Famille.

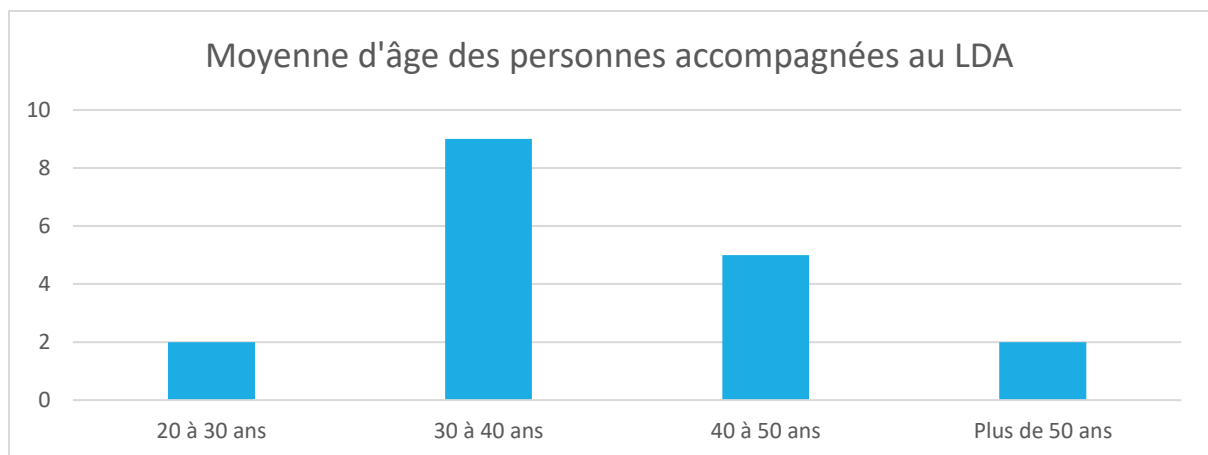


La durée moyenne d'accès au logement est en baisse, elle est actuellement de 4.25 mois.

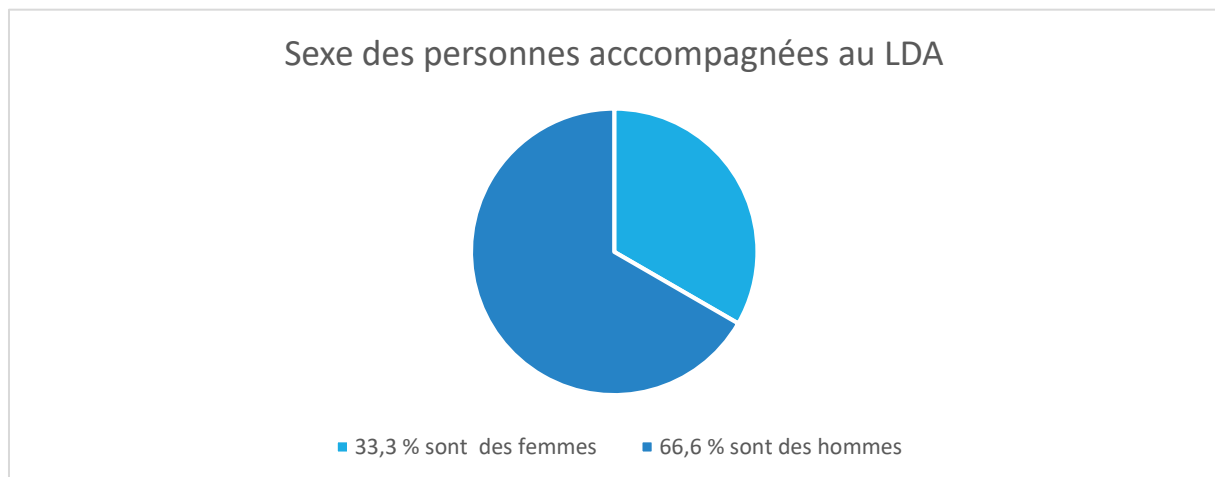


LES DONNEES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES 18 PERSONNES ACCOMPAGNEES AU LOGEMENT D'ABORD EN 2023

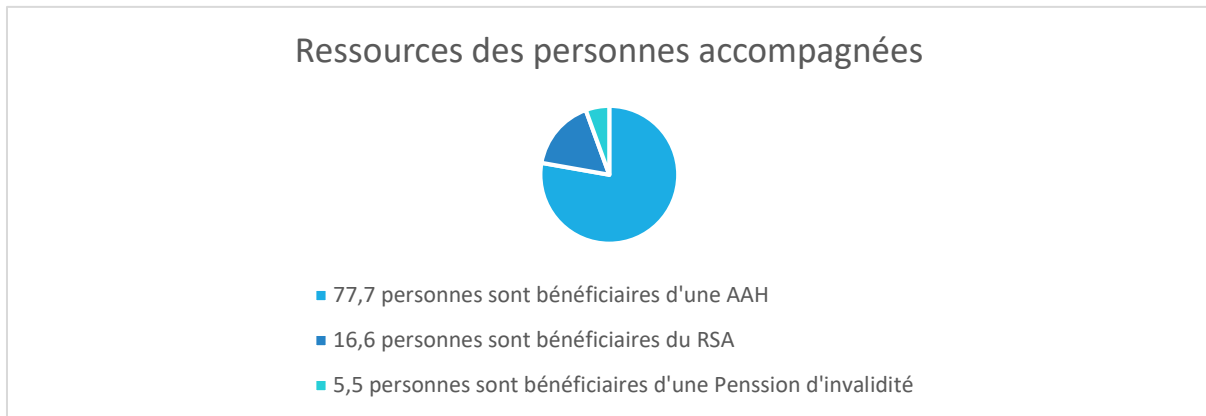
- UNE MAJORITE DE PERSONNES QUI ONT ENTRE 30 ET 40 ANS.



- UNE MAJORITE D'HOMMES



- LES RESSOURCES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES SONT MAJORITAIREMENT L'AAH :



- 2 PERSONNES ACCOMPAGNEES BENEFICIENT D'UNE MESURE DE SAUVEGARDE DE JUSTICE ET 4 D'UNE CURATELLE RENFORCEE
- 16 PERSONNES SONT CELIBATAIRES ET 2 SONT SEPREES (DONT 1 AVEC 2 ENFANTS).

LE PARTENARIAT

Les professionnels doivent garantir la qualité de la mise en œuvre et la continuité du dispositif du Logement D'Abord , notamment dans le réseau local et partenarial.

Les professionnels s'inscrivent dans toutes les instances dédiées au Logement D'Abord : *Petit dej, PLAID...*

Au cours de l'année 2023, le partenariat avec le Pôle Ouest du Centre hospitalier le Vinatier (service qui nous oriente les personnes accompagnées) s'est renforcé dans [le cadre de la réécriture de la Convention avec l'hôpital](#), avec [l'ouverture du dispositif à deux nouveaux services du Vinatier Pôle Centre et Est](#), et [le la partage de chaque situation avec l'Equipe mobile Polaire](#), notamment pour soutenir les entrées en logement et la coordination avec le soin.

Les partenariats avec la MVS ; l'équipe mobile de liaison de SMC dans le cadre de l'analyse de la pratique notamment se sont poursuivis.

Nous avons développé d'autres formes de partenariat avec notre participation à deux [Comités de suivis des Pensions de famille Habitat et humanisme](#), [le GIE la ville autrement](#) et enfin [la création d'une commission santé mentale avec le CLR...](#)

L'année 2023 fut l'année de la structuration du dispositif Logement D'Abord en service à part entière au sein de l'association AMAHC. Ce qui a permis le recrutement de deux professionnels en CDI et de doubler le nombre de personnes accompagnées, enfin d'être pleinement identifié, reconnu et soutenu par nos financeurs et nos partenaires

L'équipe du Logement D'Abord reste mobilisée et engagée pour favoriser le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ainsi que leur participation. Aussi nous sommes persuadés que la lutte contre le sans-abrisme, contre l'isolement et contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap psychique, restent au cœur de nos préoccupations.

Nous réaffirmons notre volonté développer et essayer les pratiques Logement D'Abord

Les enjeux pour 2024 et les années à venir sont maintenir la qualité et la continuité de l'offre de service, avec pour premier objectif une file active de 30 personnes accompagnées en

- Stabilisant le service et l'équipe
- Intégrant dans l'équipe un travailleur pair
- Favorisant la transversalité associative et en développant des temps collectifs

LE SERVICE FORMATION

L'année 2023 a été une année charnière pour le service formation. S'appuyant sur son projet associatif 2022-2026, AMAHC a choisi dans son axe 3 de :

Développer les missions de formation auprès des personnes concernées, des professionnels, des stagiaires et des bénévoles

En mars 2023, l'association décide la mise en œuvre de ce projet par la création d'un poste de coordination à temps plein.

Durant l'année 2023, nous nous sommes attachés au déploiement du service par :

- Le développement la communication sur nos formations,
- La prospection pour trouver de nouveaux clients,
- L'enrichissement de notre offre de formation,
- Le renforcement de l'équipe de formatrices et de formateurs par des rencontres régulières et des temps de travail dédiés
- La recherche de ressources par des réponses à des appels à projet ou des demandes de subvention.

Un des enjeux du service était la construction d'une démarche qualité qui visait l'obtention de la certification Qualiopi. Cette certification amène de la visibilité et la possibilité d'une prise en charge par les OPCO dans le cadre de la formation professionnelle. Dans un premier temps, nous nous sommes fait accompagner par EFHI, prestataire extérieur qui nous a permis de comprendre les objectifs de cette démarche. Puis nous avons construit une cinquantaine de documents et réfléchi à des process pour optimiser la qualité de nos prestations. Ce travail au long court a permis l'obtention de Qualiopi en avril 2024.

Le service formation s'est installé en octobre sur notre site de Voltaire où les formations en Inter sont maintenant dispensées.

L'OFFRE DE FORMATION

En 2023, l'offre de formation s'est enrichie par la formation aux élus du conseil à la vie sociale et celle des premiers secours en santé mentale.

LA FORMATION DROIT, HANDICAP, PARTICIPATION SOCIALE POUR LES PERSONNES CONCERNEES

Il s'agit de notre formation historique, à l'origine du service formation. En effet, le « collectif Tou·tes concerné·es 69 ! » a mandaté AMAHC en lien avec Coordination 69 afin d'organiser et dispenser cette formation financée par la Fondation de France. Le collectif assure un groupe de suivi de la formation constitué en comité de pilotage du projet (personnes concernées et professionnels).

L'objectif est de développer des compétences pour pouvoir agir, que ce soit au sein d'associations, ou de manière plus générale, au sein de la société et vise ainsi à répondre à des préconisations du plaidoyer du collectif.

Les domaines abordés visent à procurer des apports sur la connaissance du handicap, les questions de droits humains, les textes légaux. Deux séances visent à améliorer les capacités d'analyse, de formulation et de communication. La dernière séance se construit autour des apports des stagiaires, du partage de leurs lieux ressources et de leur retour d'expérience. Un temps est également dédié à l'évaluation.

En 2023, nous avons poursuivi l'activité par 4 sessions de la formation « Droit, Handicap, participation sociale » à destination des personnes concernées du territoire. Il s'agissait de la dernière année de subvention avec le pari de former 120 personnes concernées à ces notions en 3 ans.

Les sessions de formation s'organisent sur une demi-journée sur 6 semaines d'affilée dans la mesure du possible (hors vacances scolaires). En 2023, deux sessions se sont déroulées sur notre site de Voltaire à Lyon 3^{ème}. Deux autres sessions ont été accueillies au sein d'associations partenaires pour nous permettre de dispenser la formation sur d'autres territoires que Lyon. Ainsi l'association GRIM nous a ouvert les portes de son foyer à l'Arbresle et l'association La Roche, celles de son ESAT à Brignais.

41 personnes se sont inscrites à la formation et 37 ont été formées sur les 4 sessions de formations, nous permettant ainsi de relever le défi que nous nous étions fixé en formant non pas 120 personnes mais bien 149 personnes inscrites à la formation.

LA FORMATION DROIT, HANDICAP, PARTICIPATION SOCIALE POUR LES PROFESSIONNELS D'AMAHC

AMAHC a souhaité former ses salariés sur ces notions. Nous avons dimensionné la formation sur 4 demi-journées au lieu des 6 initiales afin de mobiliser les salariés sur 2 journées seulement. La formation a eu lieu en janvier 2023 et a réuni 13 personnes dont 11 salariés d'AMAHC et 2 stagiaires étudiants.

LA FORMATION DES ELUS AU CONSEIL A LA VIE SOCIALE (CVS)

En 2023, nous avons créé une nouvelle formation destinée aux élus représentants des personnes concernées, des administrateurs, des salariés, de la direction des établissements dans lesquels nous intervenons.

Réparties sur 4 à 5 demi-journées, nous formons les stagiaires autour des questions de handicap, de législation en lien avec le conseil à la vie sociale, la participation des personnes concernées en établissement et à la facilitation de leur prise de parole.

Une première session de formation s'est réalisée avec l'association La Roche, en janvier et février puis en septembre 2022 afin de proposer une dernière séance comme retour d'expérience suite à la formation.

Les stagiaires ont exprimé leur satisfaction suite à cette formation ce qui nous a incité à son déploiement vers d'autres structures comme cela a été le cas cette année 2023 à ESPOIR 73 puis à nouveau sur l'association La Roche. Nous avons ainsi formé 12 conseils à la vie sociale différents.

LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE (PSSM)

En 2023, nous avons proposé nos premières formations sur deux modalités différentes.

- Des sessions sur 2 jours, consécutifs ou non
- Des sessions sur 4 demi-journées réparties sur 4 semaines à raison d'une demi-journée par semaine.

Nous soutenons particulièrement les personnes qui vivent ou ont vécu des troubles psychiques dans leur souhait d'accéder à cette formation citoyenne tout public. Nous accompagnons nos stagiaires dans le montage du dossier auprès du fonds solidaire de PSSM France qui prend en charge 94% du coût de la formation sous certaines conditions (ressources inférieures à 1380€/mois et actions de bénévolat associatif).

LES RESSOURCES HUMAINES

La coordonnatrice, Valérie Declerck est à plein temps depuis mars 2023 et travaille en lien direct avec la directrice pour le déploiement du service.

Le service comptabilité collabore au service formation et gère la facturation des formations. Le chef de service administratif et financier élabore les budgets et contribue aux réponses aux appels à projet.

Le service qualité de l'association a été également un appui dans la réflexion autour de la démarche qualité du service.

Les équipes de formateurs sont au cœur du dispositif. Elles sont composées de professionnels d'AMAHC, de pair-aidants d'ESPAIRS et de formateurs pairs.

- En 2023, 1 pair-aidant de la plateforme ESPAIRS a travaillé pour le service : Flavien Odorin.
- 3 formateurs pairs : Mathilde Canet, Yvan Caillot et Franck Gigaret depuis septembre.
- 4 formateurs professionnels d'AMAHC : Mélanie Higuero, Evelyne PELLET, Lauranne Vandembroucke, Valérie Declerck.
- Des prestataires extérieurs : Hugo Houpert- Yvan Caillot -Claire Bodiang

Deux salariées d'AMAHC, Evelyne Pellet et Aurélie Escalon ont suivi la formation de formatrice en 2022 et 2023 et ont été accréditées par PSSM France. Un de nos anciens salariés du service vacances, Hugo Houpert, est devenu formateur indépendant et est également accrédité.

L'ÉVALUATION DES FORMATIONS

LA FORMATION DROIT, HANDICAP, PARTICIPATION SOCIALE :

Le groupe de suivi de la formation « Droit, Handicap, participation sociale » mené par le « collectif Tou-ttes concerné-es 69 ! » auquel participe la coordonnatrice de la formation d'AMAHC, a proposé des outils pour l'évaluation de la formation. Ce groupe mène également des entretiens individuels 3 à 6 mois après la formation avec des stagiaires volontaires afin de connaître les effets de la formation sur le quotidien de la personne.

Des groupes focus sont également organisés 6 à 12 mois après la formation en s'appuyant sur les « rapports d'étonnement » survenus lors des entretiens individuels. Mais par manque de ressources humaines dans le groupe, cette évaluation à posteriori n'a pu se faire en 2023.

Pour autant, le retour des questionnaires de satisfaction montre que les objectifs de cette formation sont atteints et qu'elle permet un changement de regard pour la personne qui vit ou a vécu des troubles psychiques.

LA FORMATION DROIT HANDICAP, PARTICIPATION SOCIALE POUR LES PROS

Les professionnels formés pensent que cette formation leur sera utile dans leur pratique professionnelle et leur a permis de remettre à jour leurs connaissances en matière de droit et de handicap.

LA FORMATION AUX ELUS DU CONSEIL A LA VIE SOCIALE (CVS)

Pour nos stagiaires, cette formation permet de réfléchir à la place de chacun et chacune au sein du conseil à la vie sociale et de recentrer le propos sur la participation des personnes concernées.

LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

Cette formation citoyenne permet l'appropriation d'un plan d'actions pour soutenir des personnes en souffrance psychique. Nos stagiaires trouvent cette formation utile et enrichissante, leur donnant des clefs pour intervenir dans leur entourage.

LA COMMUNICATION

Une des missions de la coordonnatrice est de communiquer sur les formations auprès des partenaires, des personnes concernées et d'éventuels nouveaux clients.

Nous avons créé de nouveaux supports pour se faire, pour les stands, les conférences, les structures, GEM et collectifs.

En 2023, nous avons présenté le service lors d'une assemblée des Couleurs de l'accompagnement ainsi que dans plusieurs structures du médico-social.

Nos ex-stagiaires de formation sont souvent nos meilleurs ambassadeurs et ambassadrices de la formation. En 2023, Chantal Janin, vice-présidente du GRIM a pu ainsi parler de nos formations dans plusieurs structures de cette association et nous la remercions.

LES PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, le déploiement du service passera par l'augmentation des offres de formations et l'obtention de ressources par la réponse aux appels à projets et demandes de subventions. A ce jour, 6 dossiers ont été déposés dont un appel à projet de recherche pour réfléchir aux effets de la formation Droit, handicap, participation sociale sur le parcours de vie de la personne. Cela nécessitera également d'étoffer l'équipe de formateurs et formatrices. La création de nouvelles formations passe par un travail d'ingénierie de formation et d'expérimentation incontournable.

LE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En janvier 2023, notre assistante Ressources Humaines a intégré l'équipe composée, également, d'un chef de service et d'une comptable. Le recrutement d'un poste renfort pendant la période estivale pour porter administrativement le surcroît d'activité saisonnier du Service Loisirs et Vacances Accompagnés vient compléter l'organisation mise en place qui permet une meilleure répartition des missions sur les différents postes.

Le service a été sollicité en 2023 notamment sur les actions suivantes :

- Appui administratif et financier au déploiement du DUI
- Appui logistique et financier sur les projets d'investissements et de maintien des équipements en état de bon fonctionnement (rénovation énergétique de Vaise, informatique, réseau, logiciels etc)
- Réponse à de nombreux appels à projet (Fonds de dotation EIG, Fondation Castorama, Fondation Caisse d'Epargne, Fond d'intervention régional pour le service formation etc)
- Recherche d'optimisation des coûts (renégociation à coût identique des contrats de copieurs, étude exonération de charges sociales et fiscales sur le SAVS (22 000 € déjà acquis)
- Participation à l'évaluation du Service d'Accueil Collectif de Jour sur les processus liés aux ressources humaines.

Bien entendu, les missions quotidiennes de saisie et de suivi financier ont également été tenues. A titre d'exemple, au niveau des ressources humaines, ce sont 227 contrats de travail qui ont été conclus (hors avenants à des contrats existants) dont 197 concernent les animateurs de séjours vacances.

Les projets du service pour 2024 seront principalement les suivants :

- Mise en place de la nouvelle procédure budgétaire pour les activités conventionnées avec la Métropole (EPRD / ERRD)
- Renégociation du contrat de complémentaire santé qui a vu son coût augmenté fortement pour 2024
- Etude pour faciliter, accélérer et fiabiliser le traitement et le suivi des congés et des notes de frais par la mise en place d'un outil informatique dédié
- Formaliser de nouvelles procédures internes pour plus de lisibilité et d'efficience

Des projets à plus long terme sont également envisagés :

- Mise en place d'un suivi informatisé du temps de travail (horizon 2025-2026) qui devrait être permis par l'évolution de nos logiciels de gestion des ressources humaines
- Mise en place d'une saisie automatisée des factures reçues et des écritures bancaires permettant de dégager du temps de travail pour la réalisation de missions à plus forte valeur ajoutée

LE SERVICE QUALITE

ÉVALUATION QUALITE ACCUEIL DE JOUR

L'évaluation de la qualité du Service d'Accueil Collectif de Jour (SACJ) a été un temps fort de l'activité en 2023. Tous les professionnels et personnes concernées se sont mobilisés dans la préparation de l'audit qui a permis de s'approprier le nouveau référentiel de la HAS.

Les conclusions du rapport soulignent un bel engagement des équipes dans l'accompagnement des personnes concernées, des valeurs fortes et ancrées autour de la participation et du respect de la parole des personnes accueillies, une gestion rigoureuse de l'association et une réelle dynamique « qualité » en cours qui nous invite à poursuivre les engagements pris dans le projet associatif 2022-2026 sur le développement de la démarche qualité.

Outre l'enjeu que représente l'Évaluation HAS de la qualité pour les ESSMS, les thématiques proposées dans le nouveau référentiel nous permettent de structurer nos plans d'actions en cohérence et piloter la démarche qualité de manière transversale à l'ensemble des services.

MESURE DE LA SATISFACTION DES PERSONNES CONCERNEES

L'acculturation à la démarche qualité se poursuit au cours de l'année avec la participation des membres du COPIL Qualité à une journée de formation au mois de décembre.

Sur le thème de la satisfaction des personnes concernées, le groupe a pu s'approprier les grands principes et modalités de mise en œuvre d'une enquête. L'objectif sera pour 2024 que chaque service de l'association puisse définir un axe d'amélioration, élaborer un questionnaire et mener une campagne de mesure sur trois ans afin d'apprécier l'évolution de la satisfaction et la pertinence des actions mises en œuvre.

COFIL QUALITE

Le COFIL Qualité poursuit sa mission de pilote de la démarche qualité au sein d'AMAHC à raison d'une fois par trimestre. Un bilan de l'année écoulée a permis de recueillir la satisfaction de ses membres, mesurer les écarts d'attente et d'objectifs. Il en ressort une nécessité de davantage « rythmer » les réunions autour du suivi des plans d'actions et des indicateurs, de la validation des procédures et de temps de réflexion et de travail autour de thématiques définies portant sur les questions « qualité ».

DUERP – RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Dans la continuité de la démarche d'évaluation des risques professionnels, la phase d'évaluation des risques psychosociaux a été initiée au mois de mars 2023. Pour ce faire un COFIL RPS s'est formé, accompagné par la médecine du travail. Des entretiens ont permis d'identifier les risques spécifiques aux différents métiers présents au sein de l'association. La restitution de l'évaluation et des groupes de travail pour l'élaboration des actions de prévention sont prévus pour l'année 2024.

PERSPECTIVES

En 2024, à mi-parcours du projet associatif 2022-2026 de l'association, de nombreuses actions sont déjà réalisées ou en cours de réalisation. La démarche qualité se structure en interne autour du nouveau référentiel de la qualité HAS, du référentiel Qualiopi pour le Service Formation et de la satisfaction et la participation des personnes concernées.

L'acquisition d'un logiciel qualité devrait soutenir le pilotage de la démarche au travers du suivi des plans d'actions et des indicateurs, de la gestion documentaire et de la mise en œuvre des enquêtes de satisfaction.

LES COMITES

LE COMITE DES PERSONNES CONCERNEES

LES MEMBRES DU COMITE

Au début de l'année 2023, Le Comité des Personnes Concernées était composé de 8 personnes : Mme Laurence Masquelier et Messieurs Philippe Beauchamp, Alain Bernard, Ismail Laichaoui, Thibault Terrier, Ali Said, Bernard Valette et Philippe Malliart.

Malheureusement, le comité a été cette année 2023 tristement endeuillé suite au décès de Monsieur Alain Bernard et Monsieur Bernard Valette.

Le comité bien que très touché a su rebondir et a pu intégrer 3 nouvelles personnes pendant l'année : Mme Hammoutene Nassima et Messieurs Gérard Dassonville et Franck Gatille. Ces arrivés ont donné un nouveau souffle au comité qui s'est ainsi renforcé et redynamisé.

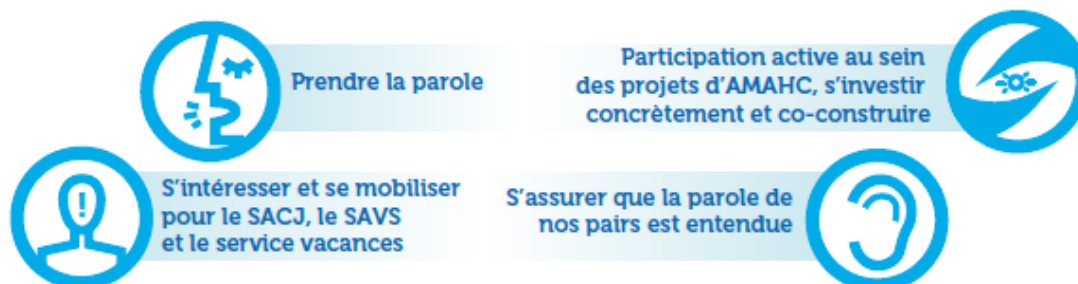
A noter également le départ du groupe de Monsieur Philippe Malliart. Nous le remercions pour toutes ces années d'investissement au service du CPC.

Le CPC était donc à la fin de l'année 2023 composé de 8 membres (sur 12 possibles) : 6 hommes et 2 femmes. Le groupe reste donc ouvert à toute nouvelle candidature.

Pour les accompagner dans leurs missions, le CPC invite à ses séances, deux professionnelles : la première étant la Directrice de l'association, Mme Katia Amoretti et la seconde la secrétaire du SAVS, Mme Mélanie Higuero.

Le comité a pu également inviter des professionnels sur ses temps de réunion. Le plus souvent, il s'agissait d'une invitation pour présentation d'un document institutionnel, d'un nouveau projet, ou pour une demande d'avis du comité. Ont ainsi pu être invités : le responsable administratif et financier, Monsieur Rosset Eric, les responsables de services (SACJ et SAVS), Mesdames Aurélie Escalon et Carole Trastour et la responsable qualité, Mme Virginie Mallet.

Les missions du représentant du comité



En 2023, le groupe s'est réuni tous les mois (sauf période estivale) sur le site de Voltaire. Ces rencontres mensuelles ont permis au groupe de s'informer, d'échanger et de préparer les missions pour lesquelles il est investi.

Avant chaque réunion, le groupe se retrouve autour d'un repas offert par l'association AMAHC.

UN FORT INVESTISSEMENT

En 2023, le groupe a été très actif, participant à diverses instances internes et externes de l'association. Chaque membre a pris des décisions concertées pour répondre favorablement aux demandes, en tenant compte de leurs emplois du temps et de l'intérêt collectif. Voici quelques-unes des activités auxquelles les membres du groupe ont participé :

- Groupes d'expression collective et Instances collectives de parole d'AMAHC
- Conseils d'administration d'AMAHC, avec des représentants du CPC tels que Laurence Masquelier, Kevin Walter, Bernard Valette et Ali Said
- Bureau d'AMAHC, avec Monsieur Ali Said en tant que vice-président et Monsieur Bernard Valette
- Évaluation de l'accueil collectif de jour
- Comités de pilotage de la démarche qualité
- Comité restauration
- Comité des fêtes de fin d'année

De plus, les membres du groupe ont présenté le CPC et AMAHC lors de l'Assemblée plénière des Couleurs de l'accompagnement et ont participé au collectif "tous et toutes concernées". Une représentante du CPC a également pris part à des entretiens et réunions de médiation, agissant en tant que porte-parole pour les réclamations.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Ecriture du Règlement intérieur du CPC
- Participation à l'observatoire de la participation
- Devenir des ambassadeurs AMAHC
- Intégrer de nouveaux membres au sein du groupe

TEMOIGNAGES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mme Hammoutene : Je me suis inscrite au CPC sur les conseils de Valérie Declerck, mon accompagnatrice sociale et de Mme Aurélie Escalon, cheffe de service au SAVS. Elles m'ont informées sur les activités du CPC, son programme, sa finalité et le lieu où se déroule les réunions. Je n'étais pas du tout obligée d'y assister et on m'a conseillé de venir à la première session pour voir si cela pouvait m'intéresser. J'ai été très intéressée, d'autant que j'ai participé à la formation Droit, Handicap et Participation sociale qui a été très enrichissante. J'ai suivi les réunions du CPC depuis l'année 2023 et cela m'apporte beaucoup, m'enrichit et m'informe sur l'association amahc. Les réunions sont très dynamiques, conviviales et assortis de bons repas vécus dans la bonne humeur.

Mme Masquelier : J'ai eu le plaisir et l'honneur d'intégrer le CPC le 15 janvier 2021 par l'intermédiaire de mon accompagnatrice sociale, Mme Pellet Evelyne. Au début, il a fallu que je m'accroche ! tout le monde se connaissait depuis quelques années, parlait avec des abréviations, je ne comprenais rien ! A cela se rajoutait le fait que j'étais encore loin d'être rétablie donc je cumulais des problèmes de concentration. Très sincèrement, si on ne m'avait pas poussé à continuer, je ne serais sûrement pas là aujourd'hui pour en parler. Comme quoi, il faut toujours tenter de s'accrocher dans la vie, en faisant le plus d'efforts possible car aujourd'hui je ne regrette pas ma participation au sein du comité des personnes concernées, bien au contraire ! Nous nous réunissons une fois par mois, sur des sujets précis que l'on veut évoquer et travailler. J'ai trouvé aujourd'hui ma place, au sein d'une équipe accueillante et conviviale. Je me sens utile, vivante ...c'est beaucoup pour moi. Merci AMAHC ! Nous accueillons toute l'année de nouveaux participants et nous serions heureux de vous accueillir dans notre équipe, si vous êtes aussi sympas que nous ! N'hésitez pas à venir à notre rencontre à la fin de cette assemblée générale.

M. Saïd : Depuis 2017, je participe au CPC ; Le comité se réunit une fois par mois. J'ai effectué différentes formations comme la formation Droit Handicap et Participation sociale. Je participe aux discussions dans le cadre du comité. Je me sens bien dans ce comité, on peut parler de différents sujets autour d'une table.

M. Dassonville : en cours de finalisation

M. Walter : C'est après avoir participé, ou plutôt « survécu » à la formation « Droit, handicap et participation sociale » que, l'une des formatrices, en l'occurrence Aude Diamé, ... pour ne pas la nommer m'a proposé de rejoindre le comité des personnes concernées. Ma première fois fût durant le temps des bonnes résolutions, le 25 Janvier 2019. Un peu de sérieux !! Bien intégré, j'y ai creusé ma place, heureux de pouvoir vous représenter en vous remerciant de la confiance que vous me témoignez depuis !! Longue vie à l'A. M. A. H. C. dont nous sommes tous le « poumon », salariés, participants et personnes concernées.



Depuis 2018, l'Association AMAHC s'est engagée activement dans la démarche des États Généraux et du collectif qui en est issu.

En 2023, nous avons continué à investir dans les groupes de travail du collectif, notamment en matière de communication, de suivi de la formation sur le Droit et le Handicap, de participation sociale et de plaidoyer. De plus, nous avons participé à des colloques, tels que le CLSM d'Annecy et les Journées de Besançon.

LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

GEMOTION

En 2023, les activités de Gemotion ont fonctionné de plus belle. Les visites et les nouvelles adhésions ont été très nombreuses, on constate que le GEM répond à une demande de plus en plus forte de solidarité et de lutte contre l'isolement.

Cette année, le Conseil d'administration a soutenu les projets du GEM au maximum. Malheureusement, nous avons été limités par des questions budgétaires. En effet, les administrateurs ont été alertés par le trésorier sur les économies nécessaires à la bonne santé financière du GEM.

AMAHC continue aussi de soutenir le Gem dans sa gestion. Le trésorier du GEM (Fabrice Borgey) et le comptable d'AMAHC travaillent de concert régulièrement afin de tenir les comptes à jour. AMAHC nous accompagne aussi en continuant de mettre à disposition les salariés et les locaux dont les frais sont remboursés dans le cadre des conventions de gestion et de mise à disposition.

La directrice d'AMAHC est présente aux Conseils d'Administration, avec un membre du bureau (M Vigne) ils participent aux discussions et nous donnent leur avis et leurs expertises au besoin.

Nous avons un très bon équilibre dans ce nouveau CA, tant du côté du bureau et des administrateurs que du côté des professionnels qui sont invités. Les discussions sont libres et le consensus est quasiment toujours de mise.

En 2023, nous avons accueilli Salwa, stagiaire éducatrice qui a travaillé à nos côtés jusqu'en 2024. Nous avons continué d'accueillir Frédéric, le bénévole, qui a mis en place un atelier « Paroles et Musique » où nous pouvons découvrir et faire découvrir aux autres des morceaux de musique puis prendre le temps d'en discuter et de partager nos goûts et nos émotions...

Cette année a été marquée par l'accueil de 3 stagiaires pairs aidants, ils ont apporté un nouveau regard et une nouvelle pratique au GEM. Nous avons fait le choix de les accueillir car c'est une innovation qui nous tient à cœur et que nous nous sentions légitimes sur cette question de la pair-aidance.

Nous avons profité de l'été pour rompre un peu avec l'organisation du reste de l'année. Grâce à notre partenariat avec « Culture pour Tous » nous avons profité des nuits de Fourvière, nous avons été à la piscine de Vénissieux, profité du programme tout le monde dehors... Nous avons aussi profité du beau temps pour des pots en ville, Molkis, pétanques...

L'année a été ponctuée par les fêtes d'anniversaire, Noël, jour de l'An... Chaque occasion est bonne pour profiter de la convivialité du groupe et accueillir les nouvelles personnes dans une ambiance chaleureuse.

Le groupe est solide, les adhérents se soutiennent, prennent des nouvelles les uns des autres, accueillent les personnes désireuses de découvrir le GEM, que ce soit au local ou dans les Maisons des Usagers des hôpitaux psychiatriques. Nous accueillons en effet de nombreuses personnes et l'accueil chaleureux est apprécié.

LES FELURS DU SOLEIL

En 2021, le CLSM de Rilleux et Caluire a organisé des rencontres inter-associatives, réunissant des personnes accompagnées. Suite à ces rencontres, un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) a été créé à leur demande. La première réunion du GEM a eu lieu le 14 octobre 2021, rassemblant plusieurs associations, dont le CMP Rillieux, le Foyer le Verger, l'ESAT Industrie Service, l'ESAT La roue, ORLOGES, ALGED Site de l'Île Barbe, GEM Envole et Compagnie, GEM L'arbres à Palabres, 2 élus à la santé et le coordinateur du CLSM. L'objectif de cette réunion était de confirmer la pertinence de créer un GEM en tant qu'espace de rencontre, de partage et d'échange. Bien que la moitié des participants découvraient les GEM pour la première fois, tous étaient enthousiastes à l'idée de poursuivre ce projet.

Le statut associatif, la liberté de décision, le choix des activités et la possibilité d'échanger entre pairs ont été identifiés comme des éléments essentiels.

Des groupes de travail spécifiques ont été formés, notamment avec les personnes concernées du Foyer le Verger, de la résidence sociale SMC, l'ESAT Industrie Service, le CMP de Rillieux et l'ALGED. La mobilité des participants a également été prise en compte, avec l'importance d'un lieu bien desservi en transports en commun. Les activités envisagées au sein du GEM sont variées : accès au numérique, moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, activités manuelles, artistiques et sportives.

En 2022, AMAHC a été sollicité pour être le parrain de ce GEM. Des membres de Gemotion ont participé à la construction de ce nouveau GEM et ont dispensé une formation sur le fonctionnement d'un GEM et de son conseil d'administration. En décembre 2023, la convention de parrainage a été signée, et les statuts de ce nouveau GEM ont été déposés.

LE COMITE PROMOTION ET COMMUNICATION

En 2023, trois salariées volontaires ont continué à assumer les responsabilités de ce comité : Virginie Rauscher du service d'accueil collectif de jour, Virginie Mallet du service Qualité et Mélanie Higuero du service administratif. Leur objectif était de promouvoir et de faire connaître AMAHC en présentant l'ensemble des services et leur fonctionnement. Voici quelques-unes des activités qu'elles ont menées en 2023 :

- Rencontre avec l'équipe soignante et sociale de la Clinique Villa des Roses en octobre ;
- Permanences à la MDU du Vinatier les 5 juillet, 14 septembre et 14 décembre, animées par Virginie Rauscher.
- Le comité s'est principalement concentré sur la mise à jour des outils de communication, notamment le site internet et la plaquette de présentation d'AMAHC. De plus, une page LinkedIn pour AMAHC a été créée.

En ce qui concerne les projets pour 2024 :

- Mettre en place une commission de promotion et développer le réseau.
- Accroître la visibilité d'AMAHC sur le réseau LinkedIn.

LA FETE DE FIN D'ANNEE



La fête de fin d'année 2023 de l'association a eu lieu le 15 décembre et a revêtu une importance particulière puisque c'était la première depuis les restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Ce moment a permis de rassembler les personnes concernées et les professionnels de chacun des services de l'association.

Cette fête a été organisée par un groupe composé de personnes concernées et de professionnels de différents services : Laurence, Claude, Julie, Virginie, Christophe, Laurane et Nellie.

149 personnes concernées se sont inscrites et une cinquantaine d'invités dont les salariés ont été accueillis au sein de la maison des associations située à Lyon 4^{ème}.

Une participation de 17€ a été demandée.

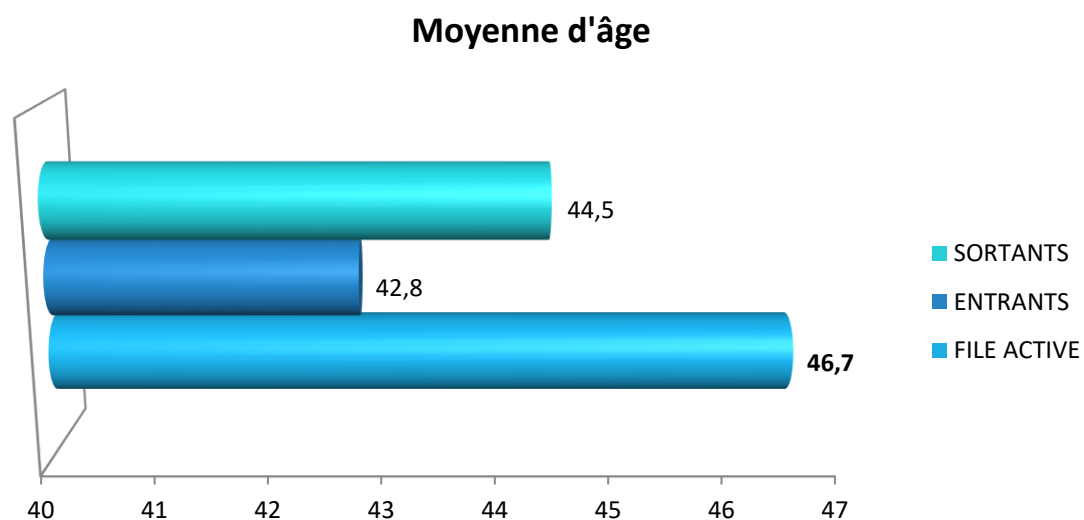
La journée a été ponctuée de plusieurs temps forts : le discours de la Directrice a été suivi d'un repas. Compte tenu du nouveau contexte budgétaire, l'option de proposer un repas traditionnel a été écartée et nous avons choisi une thématique festive autour d'une paella et d'une animation musicale en résonance avec le repas choisi.

Même si la dynamique ne semble pas avoir été trop affectée nous regrettons une panne générale de chauffage. Cela a quelque peu rafraîchi l'ambiance et la température des assiettes.

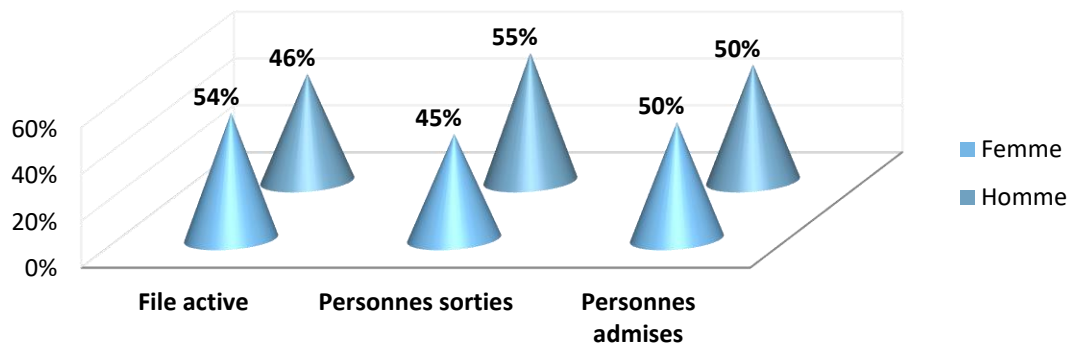
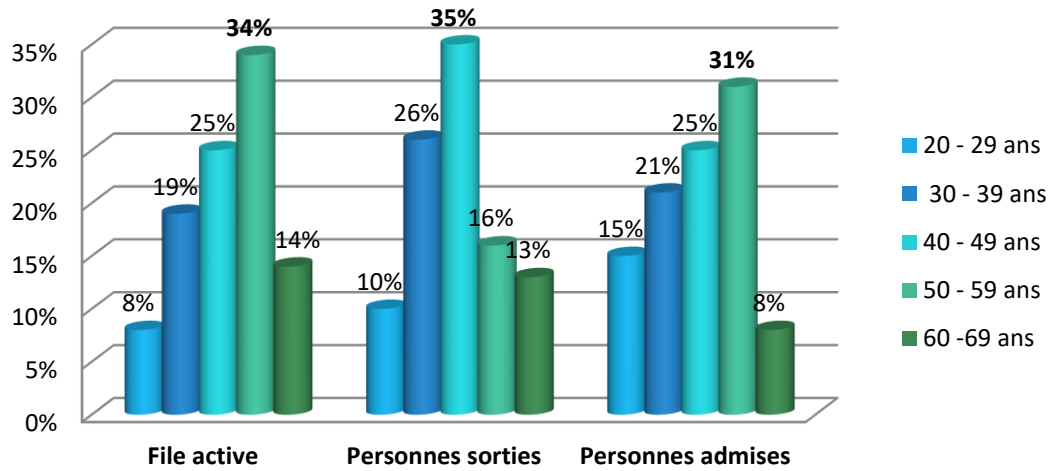
Avec un peu de recul et divers échanges entre les personnes concernées et les membres de l'équipe, le format de cette fête de fin d'année sera questionné. En effet, il semblerait que de nombreuses personnes aient apprécié les repas et animations en petit comité proposés au SAVS notamment en 2022. Nous envisageons donc de soumettre à la réflexion (ICP ou CPC) le choix du format pour l'année 2024.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de places financées	150	114	114	114	114	114	114	114	114
File active	154	125	139	133	140	141	134	144	133

Le profil des personnes accompagnées : la file active – admis – sortis

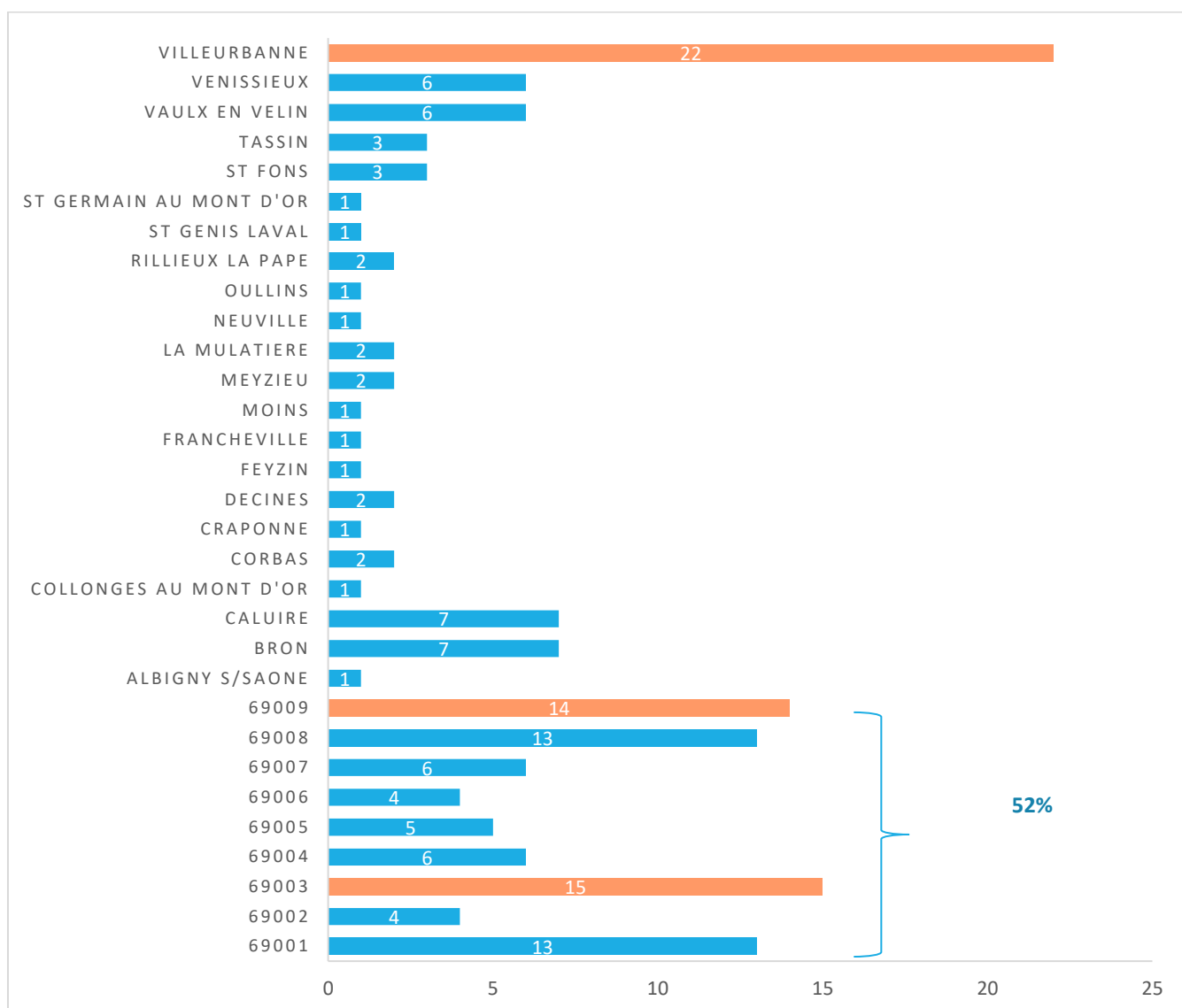


	File active	Les entrants	Les sortants
Plus âgé	68	63	67
Plus jeune	22	22	26



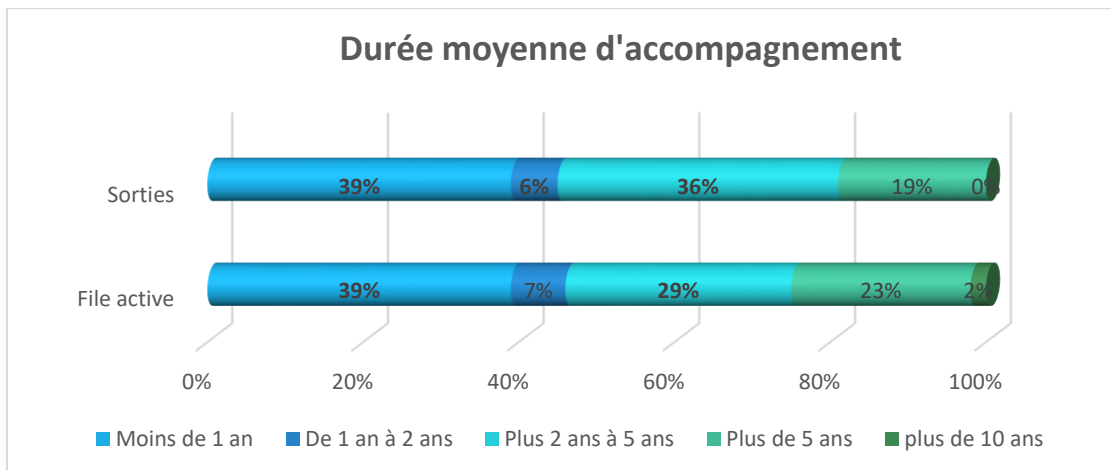
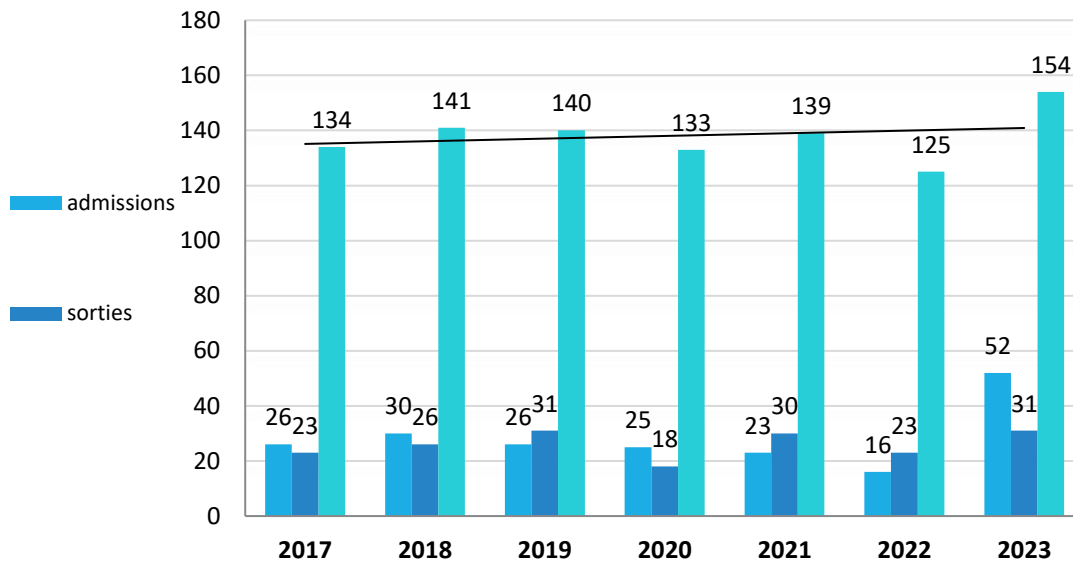
		Entrées		Sorties		File active		TENDANCE
		2023	2022	2023	2022	2023	2022	File active
Ratio homme femme	Homme	50%	31%	45%	52%	46%	46%	=
	Femme	50%	69%	55%	48%	54%	54%	=
Age	Age moyen	42,8	44	44,5	45.1	46,7	47.2	↘
	+ jeune	22	25	26	29	22	25	↘
	+ âgé	63	60	67	64	68	67	↗

LIEU DE RESIDENCE - FILE ACTIVE



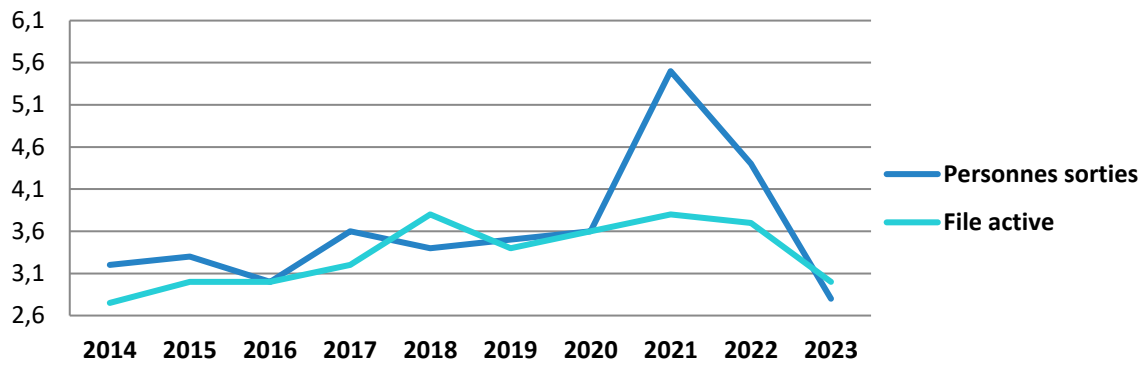
LES ADMISSIONS ET LES SORTIES

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entrées	26	30	26	25	23	16	52
Sorties	23	26	31	18	30	23	31



2023	File active	Sorties
Durée moyenne d'accompagnement (en année)	3 ans	2.8 ans
Durée max	14.7 ans	8 ans
Durée min	Moins 1 mois	2 mois

Durée moyenne d'accompagnement (en année)

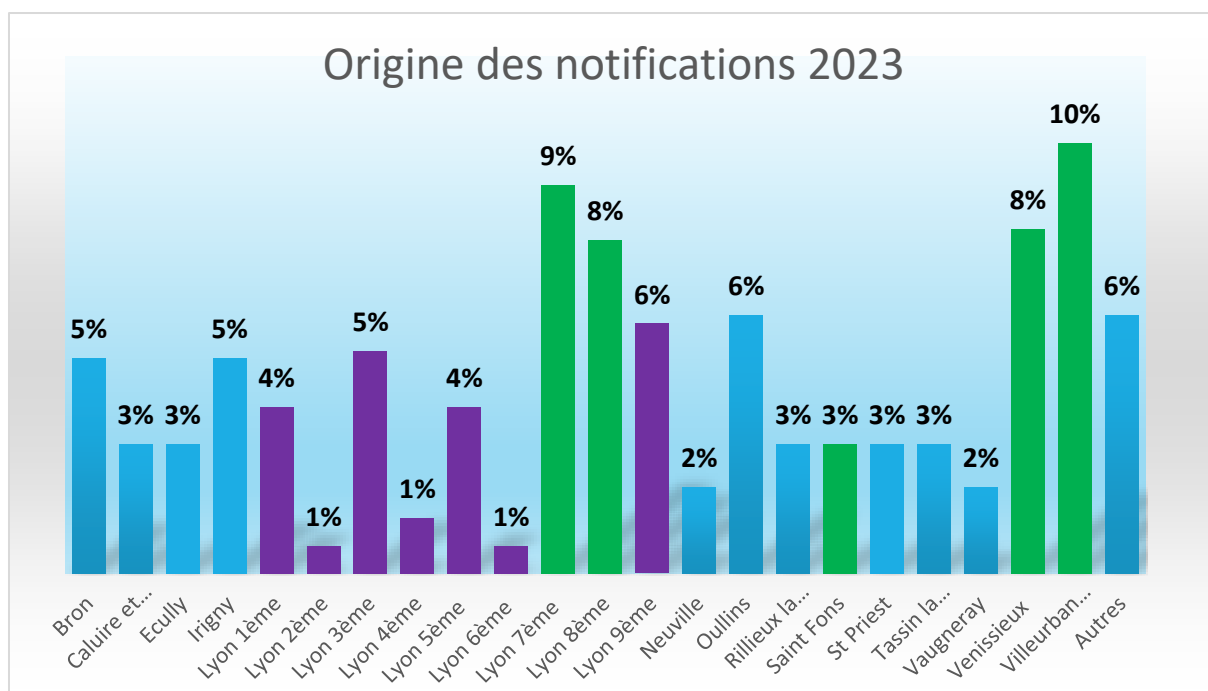


Année de la notification pour les personnes admises en 2023

2019	1
2020	7
2021	22
2022	16
2023	6

LES NOTIFICATIONS REÇUES EN 2023

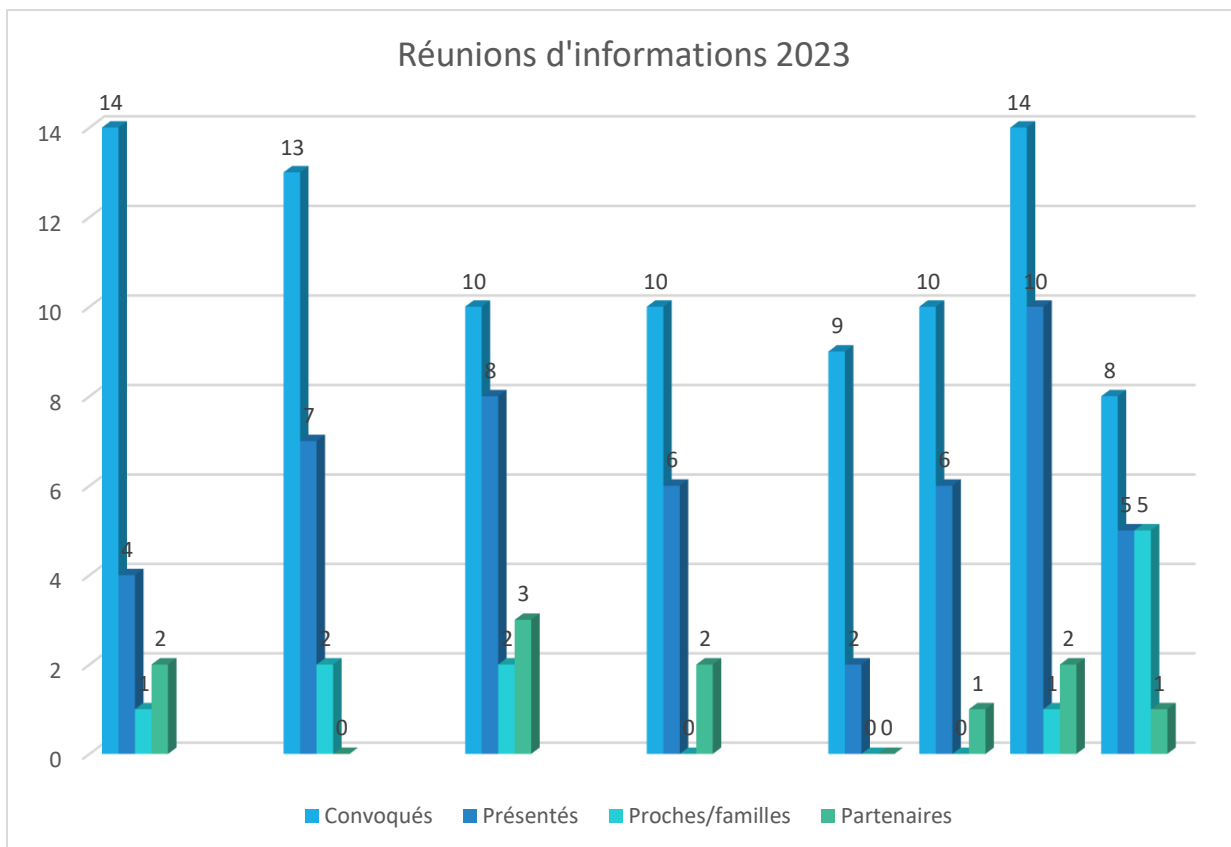
	2020	2021	2022	2023
Nombre	122	178	155	155
Origine	45% MDR LYON Lyon 8 Lyon 9 3- Villeurbanne	2% MDR LYON 1. Villeurbanne 2. LYON 8 3. LYON 3	49% MDR LYON 1- Villeurbanne 2- Lyon 3 ^{ème} 3- Lyon 8 ^{ème}	42% MDR LYON 1- Villeurbanne 2- Lyon 7 ^{ème} 3- Lyon 8 ^{ème} /Vénissieux
Ratio hommes	57%	62%	53%	53%
femmes	43%	38%	47%	47%
Age moyen	39 ans	40 ans	41 ans	37.5 ans
+ âgé	61 ans	62 ans	60 ans	71 ans
+ jeune	20 ans	19 ans	20 ans	19 ans
Notification s communes ATMP / GRIM -	75%	56%	59%	57%
% traité par AMAHC				
Rdv fixés / 1^{er} contact	37%	21%	93%	100%
Rdv venus	41%	52%	33%	44%



Autres : Décines, Givors, Meyzieu, St Genis Laval, St Foy les Lyon, Vaulx en Velin, Hors Métropole de Lyon

DELAI DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ADMISES EN 2023

	Temps sur la liste d'attente amahc (Procédure d'admission terminée)	Temps d'attente global (Entre réception notification et admission SAVS)
Moyenne	2.5 mois (7.6 en 2022 et 6,5 en 2021)	19.9 mois (21.8 en 2019 ,21.3 en 2020, 25 en 2021 et 29.8 en 2022)
+	8 mois	39 mois (46 en 2019, 39 en 2020, 40 en 2021 et 53 en 2022)
-	1 mois	6 mois (10 en 2019, 10 en 2020 ,18 en 2021 et 16 en 2022)



	Réunion collective.
Rdv proposés	88
Rdv venus	48
Soit	55 %
Fiche pré admission transmise suite à la réunion collective	82%

RENDEZ-VOUS DE PRE ADMISSION – 2023

- Nombre de RDV pré admission programmés : **63** (2021 – 32, 28 en 2022)
- Nombre de personnes différentes concernées par ces rdvs : **56** (2021 – 29 , 23 en 2022)
- Nombre de professionnels ayant participé en binôme à ces rdvs : **13** (2021 – 12 et 14 en 2022)

PLAN D'ACTION CORRECTIVE :

PLAN D' ACTIONS CORRECTIVES - EVALUATION SACJ AMAHC JUIN 2023									
Thématique	Chapitre	Critères	Résultats attendus	Actions d'amélioration	Niveau de priorisation	Responsable	Début de mise en œuvre	Echeance de réalisation	
DROITS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE	Chap.1	(critères 1.2.3, 1.2.4 & 1.2.7) <i>STANDARDS</i>	La personne accompagnée est informée de ses droits de façon claire et adaptée. Sa compréhension est recherchée et favorisée	S'assurer que la personne accompagnée est systématiquement informée de la possibilité de désigner une personne de confiance pour l'accompagner et l'assister dans ses démarches	2	Cheffe de service	En continu	En continu	
				S'assurer que la personne connaisse les modalités d'accès aux informations relatives à son accompagnement					
CO-CONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT	Chap.1	(critères 1.10.1 & 1.10.6) <i>STANDARDS</i>	La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement	Recueillir les besoins et les attentes de la personne sur son projet d'accompagnement S'assurer de la tracabilité et réévaluer le projet d'accompagnement avec la personne, chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an	2	Cheffe de service	nov-23	nov-24	
	Chapitre 2	(critères 2.4.1, 2.4.2, 2.4.5, 2.4.6 & 2.4.7) <i>STANDARDS</i>	Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des risques auxquels elle est confrontée	Améliorer la prise en compte des risques dans le projet d'accompagnement					
ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE	Chap.1	(critères 1.14.2 & 1.14.6) <i>STANDARDS</i>	La personne bénéficie d'un accompagnement en matière de prévention et d'éducation à la santé	Renforcer les actions d'accompagnement à la santé	2	Cheffe de service	sept-23	déc-23	
	Chapitre 2	(critère 2.6.1) <i>STANDARD</i>	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement en santé mentale de la personne	Repérer et/ou évaluer régulièrement et tracer les besoins d'accompagnement en santé mentale de la personne selon des modalités adaptées					
CONTINUE ET FLUIDITE DES PARCOURS	Chap.1	(critères 1.17.3 & 1.17.4) <i>STANDARDS</i>	La personne bénéficie d'un accompagnement favorisant la continuité et la fluidité de son parcours	Améliorer l'apport de l'expertise des professionnels en soutien d'autres intervenants dans l'accompagnement de la personne Garantir une participation efficiente des professionnels aux réunions de coordinations (médico-psycho-sociales) nécessaire à l'accompagnement de la personne	3	Cheffe de service CODIR élargi	janv-25	déc-25	
	Chapitre 2	(critère 2.10.1) <i>STANDARD</i>	Les professionnels partagent entre eux les informations nécessaires à la continuité de l'accompagnement de la personne	Assurer la tracabilité et le partage des informations dans le Dossier Usager Informatisé (DUI)					
ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE	Chap.3	(critère 3.5.3) <i>STANDARD</i>	L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement de la personne accompagnée	Sensibiliser et/ou former régulièrement les professionnels à la préservation de l'autonomie et à la prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées	3	Cheffe de service	sept-24	juin-25	
DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES	Chap.3	Risque de maltraitance et violence (critères 3.11.1, 3.11.2 & 3.11.3) <i>IMPÉRATIFS</i>	L'ESSMS définit et déploie son plan de prévention des risques de maltraitance et de violence.	-Définir avec les professionnels un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées	1	CODIR élargi	déc-23	déc-24	
				Traiter les signalements de faits de maltraitance et de violence et mettre en place des actions correctives					
				Sensibiliser et/ou former régulièrement les professionnels à la détection et au signalement de faits de maltraitance et de violence					
				Se doter d'une Instance de prévention					
Plaintes et réclamations (critères 3.12.1, 3.12.2 & 3.12.3) <i>IMPÉRATIFS</i>	L'ESSMS assure le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations.	Organiser le recueil et le traitement des plaintes et réclamations. Communiquer sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes Analyser en équipe les plaintes et les réclamations et mettre en place des actions correctives	1	Assistante Qualité Assistante Qualité Assistante Qualité	sept-23	déc-23			

DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES	Chap.3	Événements indésirables (critère 3.13.2) <i>IMPÉRATIFS</i>	L'ESSMS assure le recueil et le traitement des événements indésirables	Assurer la communication sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes	1	Assistante Qualité	sept-23	déc-23			
		Gestion de crise et continuité de l'activité (critères 3.14.1 & 3.14.4) <i>IMPÉRATIFS</i>	L'ESSMS est doté d'un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité	Définir avec les professionnels un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualiser régulièrement		1			Assistante Qualité Direction	août-23	sept-23
		Dynamique d'innovation et d'évolution sociétale (critères 3.15.2) <i>STANDARD</i>	L'ESSMS s'inscrit dans une dynamique d'innovation et d'évolution sociétale	Déployer la stratégie numérique de l'établissement		2			CODIR	sept-23	juin-24

Siège Social
28 rue Denfert-Rochereau – 69004 Lyon
04 72 10 90 70
N° SIRENE : 342 092 822
Présidente : Marie-Christine PILLON
Directrice : Katia AMORETTI

Les services médico-sociaux d'AMAHC sont financés par :



AMAHC est agréé par :

